

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Band: 16 (1910)

Artikel: J.G. Zimmermanns Briefe an Haller : 1764-1767
Autor: Ischer, Rudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. G. Zimmermanns Briefe an Haller.

1764—1767.

Nach dem Manuskript der Berner Stadtbibliothek
herausgegeben von Dr. Rudolf Fischer.

Den nachstehenden 30 Briefen Zimmermanns entsprechen 9 Antworten Hallers und eine mit dem Original übereinstimmende Abschrift des Briefes Nr. 159. Die Briefe handeln von Hallers neuer Anknüpfung mit Göttingen, nachdem er von Roche zurückgekehrt, von Zimmermanns mißglückten Bemühungen, in Solothurn oder am polnischen Hofe eine zusagende Stelle zu gewinnen, von seinem Buche über die Ruhr, der zürcherischen Censur und der Kurpfuscherei. Die rein medizinischen Stellen sind wie bisher gekürzt oder weggelassen worden.

159.

(Bern Bd. 23, Nr. 55).

Brugg ce 31 Mars 1764.

Monsieur etc.

Pour me prouver que j'ai véritablement eu la demence de vous traiter comme Gil Blas a traité l'archeveque qui baissoit, vous m'adressates le 20 Dec. 1763 ce qui suit: « Vos propres paroles du 15 de Nov. sont, *vous etiés alors dans un etat de foiblesse (le 7 Aout) qui influe infiniment sur l'etat moral.*

J'ai dit cela à l'occasion de vos incertitudes sur la question, si Berne et les amis étoient préférables à Gottingue et aux honneurs. J'ai parlé en faveur de Berne, puisque vous y avés des amis, et que ce que vous appelés honneur ne vous y manquera jamais. J'ai dit cela enfin puisque vos propres paroles du même 7 d'Aout sont: un accès de goutte m'a pris il y a trois semaines. Il m'a rendu si paresseux que je ne suis point sorti de mon appartement du depuis. Cela m'a apparemment gaté la digestion, j'ai pris une diarrhée qui cependant diminue. Mais je me trouve incommodé et *afibli.* »

Vous m'accusés d'être en grande familiarité avec M. *van Swieten*, malgré les outrages reconnus que vous avés reçu de ce van Swieten que j'ai cru à présent comme M. *de Senac* beaucoup de vos amis, malgré la defense faite d'une partie de vos ouvrages, ce que j'ai ignoré; malgré sa menace de tenir hors de tout emploi ceux des Autrichiens qui sont venu étudier sous vous, ce que j'ai sçu. M. van Swieten m'a envoyé en 1759 son traité des maladies des armées avec un compliment très poli, en depit de tout ce que j'ai dit dans votre vie à son deshonneur. Je l'ai remercié de cette politesse, il m'a repondu par un billet. Dès lors je lui ai écrit tous les quinze mois un billet, et il m'a chaque fois repondu par un billet, dont le dernier accompagné d'un grand paquet de livres est du 12 Juillet 1763 et auquel je n'ai pas repondu encore.

Vous m'accusés je ne scai de quoi concernant *de Haen*. J'ai été en commerce avec de Haen jusqu'à la premiere guerre declarée à votre système.

Dès lors je me suis bien gardé de lui écrire soit directement soit indirectement, à l'exception de la seule lettre qu'en 1761 vous m'avez dicté pour lui, et que je n'ai fait que copier.

Vous ajoutés à tous ces griefs que vous ne serés pas moins mon ami dans l'occasion. Cela est très consolant pour l'avenir, mais pourquoi mon cher et illustre Precepteur, mon Bienfaiteur, mon Patron, mon Parent, pourquoi me traitiés-vous depuis l'innocente publication du premier volume de mon traité de l'Experience comme votre ennemi ? Le plus grand chagrin que vous ayés pu me faire est fait, c'est de m'avoir forcé à vous écrire cette lettre qui me paroît détestable puisqu'elle ne sauroit vous plaire.

J'ai l'honneur etc.

J. G. Zimmermann.

160.

(Bern Bb. 24. Nr. 37 a).

Vous avés pris autrefois tant de part à mon sort que je ne puis m'empêcher de vous dire ce qui m'est arrivé depuis quelque tems, bien persuadé que vous aurés assés de patience pour m'écouter, et assés de generosité pour me plaindre.

M. Tissot vous aura dit et prouvé à son retour de Soleure que quiconque a affirmé que j'avois accepté ou que je voulois accepter cette place de Bibliothecaire privé du Roi de Pologne (pour laquelle on ne m'a pas fait la moindre condition), a affirmé un mensonge.

Vous aurés appris par mon genereux ami lui-même ce qu'il a fait pour moi à Soleure ? En conse-

quence de ceci M. Tissot m'écrivit le 9 Mars de même que M. l'Altrath *Glutz* et me proposa cet établissement à Soleure de la façon du monde la plus flattante. Au même instant que ces deux lettres furent lues dans ma maison, ma mère, ma femme, mes enfants crièrent tous de cœur et d'âme oui, je criai oui plus fortement encore, tout foible et tout malade que j'étois. Il nous parut à tous que rien au monde n'auroit pu se présenter pour nous d'aussi avantageux, nous versames tous des larmes d'attendrissement et de joye en considerant dans quelle abondance le ciel alloit verser sur nous ses bontés. Tout mon plaisir se concentra en cela que je pourrai relever l'esprit et la santé de ma femme en la rapprochant de Berne, et que je pourrai donner une education à mes enfans.

Le 13 Mars je repondis à M. Tissot et à M. *Glutz* par la premiere poste. Je leur temoignois toute ma joye sur leurs propositions et la ferme resolution d'aller à Soleure pour peu que les conditions soyent acceptables.

Le 16 Mars M. *Glutz* me repondit : « Votre
« charmante lettre m'a fait un plaisir infini. Je l'ai
« produit en tems et lieu, et elle a fait l'effet que
« j'en attendois. Elle fut admirée, applaudie, dévorée
« généralement. L'auteur subira le même sort, mais
« s'il plaît à Dieu, il ne sera pas dévoré, car chacun
« voudra l'avoir tout entier. Pour moi je crois que
« vous serés *bene*, Madame votre Epouse *melius*, et
« la ville de Soleure *optime*. Il ne s'agit à présent que
« de présenter votre lettre devant le conseil, ce que
« je n'ai pas pu faire hier; de là le grand conseil

« s'assemblera, et ce que le souverain decidera, me
« donnera lieu de vous mander par le courrier pro-
« chain, si les conditions sont acceptables. Tout ce
« que je puis vous dire en attendant, c'est qu'outre
« la pension fixe que vous aurés de l'etat, vous
« aurés les présents de la nouvelle année des parti-
« culiers qui montent à une somme considerable,
« car nous avons eu tel medecin qui alloit jusqu'à
« cent Louis pour les présents seulement... Je
« suis dans la fievre continue jusqu'à ce que vous
« serés notre medecin, et rien ne peut me soulager
« dans les paroxysmes que l'attachement inviolable
« avec le quel je suis etc. »

Le même jour j'ai reçu une lettre de M. le comte Michel de *Mnizeck* du 16 Mars, par la quelle il me mandoit qu'il venoit d'apprendre de Varsovie que sa Majesté qui pouvoit m'engager pour son medecin, avoit ordonné de me demander les conditions aux quelles je voudrois entrer.

Dans l'esperance que cette nouvelle donnera quelque poids à cette negociation de Soleure auprès les seigneurs de cet etat qui ne me connoissent pas, je la mandai aussitot à M. Glutz par un exprés, sans rien changer cependant à ma première declaration du 13 Mars.

Avant le retour de mon exprés j'eus le 18 Mars une lettre de M. Tissot du 16 qui me dit : « Je n'ai qu'une minute pour vous dire que les conditions ne sont point fixes, qu'on vous les fera plus brillantes qu'à personne et qu'elles dependront en partie de vous. Je suis sur qu'on vous donnera au moins trois mille francs, peutêtre plus ; vous enchanterés

tout le monde, M. l'avoyer *Buch* vous desire, M. le tresorier *Aregger* etc., M. l'Altrath *Glutz*, M. *Hermann*, le medecin M. *Gugger*, les chirurgiens qui s'enthousiasment pour vous etc. etc. etc. Continué à parler de la negociation avec la Pologne, comme j'en ai parlé (c'est à dire que cela pouvoit être une fortune très brillante, mais à laquelle votre amour pour la patrie et votre complaisance pour Madame vous feroient preferer une fortune mediocre en Suisse) et j'espère que tout ira bien. Tous vos amis de Berne vous le conseillent, mais y pensés-vous, cent Louis? ils vous mépriseroient si d'entrée vous ne demandiés pas au moins le double.»

Le 19 Mars revint l'exprés avec une lettre de M. *Glutz* qui m'apprit que mes deux lettres avoient été lues en conseil le 18, qu'on avoit jugé que les finances actuelles de l'etat ne permettoient pas de me faire des conditions assez bonnes, et que contre son cœur et sa volonté il (M. *Glutz*) se voyoit forcé de me conseiller *d'aller en Pologne*.

Le 20 Mars j'écrivis à M. *Glutz* que la Pologne ne m'interessoit qu'autant qu'un etablissement honnete en Suisse seroit impossible, et que j'étois pret de venir m'etablir à Soleure pour une pension tant soit peu honnete, et telle que L. L. E. E. de Soleure se trouveront très en même d'agrée.

Le 24 Mars j'eus la reponse suivante de M. *Glutz*: «N'ayant pas le tems de vous écrire au long les raisons qui me determinent à vous conseiller *toujours* de preferer la Pologne à ma patrie, j'ai cru que je pouvois mieux faire qu'en transcrivant mot à mot le decret du 18 Mars. Vos deux pre-

mieres lettres ayant été lues devant le conseil, voici ce qu'il a été décidé. Rathserkenntnuß. M. H. H. Ultrath Gluz legte zwey von Herrn Doktor Zimmermann von Brugg ihm zugekommene Schreiben auf den Tisch, des Inhalts, daß Herr Zimmermann zwar von Ihro K. M. in Polen dermalen als Leibmedikus sey angenommen worden, nichts desto weniger thue er Ihro Gnaden seyne Dienste anofferieren und bitten, daß Hochdieselben belieben, Ihme seynen zu bestimmenden Gehalt gnädig zu communicieren. Nach ablesend verhörtem diesem Schreiben wurde erkannt, daß M. H. H. Ultrath Gluz für genommene Mühewalt der gnädige Dank bezeugt, demselben aber aufgetragen seyn solle, Herrn Zimmermann zu rescribieren, daß weil er von Hochgemeltdt Ihro K. Maj. in Polen dermalen schon angenommen worden, ihm wegen mit einschlagenden Umständen keine Bertröstung könne gemacht werden. Actum den 18. Martii 1765. — Vous sentés bien, mon très cher ami que je ne m'attendois pas à un pareil sentiment. Jugés de ma surprise.

Mais cela n'est rien encore, car votre obligeante lettre du 20 Mars que j'ai eu l'honneur de présenter au conseil ce matin, n'a pas eu un meilleur succès. Jugés de mon desespoir! Le chagrin ne me permet pas de passer outre. Mercredi prochain je vous dirai, combien je suis desolé. Pour le présent il vous suffit de savoir que je suis le plus attaché et le plus malheureux de vos amis. Glutz.

P. S. Tous nos amis me plaignent, vous regrettent et s'affligent avec moi. Surtout notre cher baillif *Gugger* qui est inconsolable. Sed quis contra torrentem ?

En même tems je reçus une lettre de Berne du 23 Mars qui commença par ces paroles : Was Teufels, daß ich so müßt sagen muß, balanciret Ihr doch, die Vocation nach Solothurn anzunehmen? Jedermann verwundert sich hier, daß Ihr sie nicht mit beyden Händen angenommen x. x." NB. Je n'en avois rien écrit à qui que ce soit à Berne !

A présent, Monsieur et très cher et très honoré Patron, dites que *mon sort merite quelques larmes*, et vous aurés jetté de l'huile dans mes playes, dans les playes de mon Epouse, dans les playes de ma mere, dans les playes de mes Enfants ! Rendés aussi justice à la vérité et dites-la, je vous supplie, pour moi.

De grace, que pensés-vous de cette Pologne ? En confidence je vous avoue que je n'ai pas pour le présent la moindre velleité d'y aller. Il a fallu cependant repondre aujourd'hui à M. de Mnizech et je n'ai scu lui dire autre chose als mir Bedenkzeit auszubitten.

Je présente bien mes respects etc.

Brugg ce 25 Mars 1765.

J. G. Zimmermann.

Beilagen.

(Bern Bd. 24, Nr. 38).

Lettre du Docteur Ith au Docteur Zimmermann.

Berne 26 Mars 1765.

Je viens de recevoir inopinément la lettre cy incluse. Je vous l'envois quoiqu'elle soit écrite dans des termes beaucoup trop flatteurs pour moi. Comme

je scai que l'on vous a fait dernièrement des propositions sur le même sujet, il m'importe de savoir si vous voulés les accepter, et en ce cas je suis bien éloigné de concourir avec vous. Mais si vous refusés, je ne balancerai point de me rendre en Pologne, si le choix de sa Majesté tombe sur moi, car on ne scauroit être que sensible de servir un digne Prince; ma Patrie a peu d'attraits pour moi, et la seule perspective que j'ai ici, c'est de desobliger bien des gens en les servant avec attachement. Je vous prie, mon cher Monsieur, de vouloir bien me faire reponse au plutot et de me renvoyer l'incluse.

Lettre du Docteur *Wolf* au Docteur Ith.

Varsovie 23 Fevrier 1765.

Il y a environ 18 mois que j'avois l'honneur de vous ecrire une lettre à l'occasion de M. *Renaud* qui partoit alors pour Neufchatel. C'etoit pour vous remercier des bontés que vous m'avés temoigné pendant mon sejour à Berne, et pour entamer une correspondance qui me charmeroit infiniment, si elle pourroit être de votre gout.

Le peu de tems que j'avois l'honneur de m'entretenir avec vous sur divers chapitres de medecine m'ont tellement rempli d'estime pour vos lumieres que je ne scaurois pas m'empêcher de vous en marquer la grandeur en toutes occasions. D'ailleurs ce que je vous ai vu faire dans votre Hopital à L'Isle joint à la renommée que vous vous êtes acquise dans votre patrie, aussi bien que dans les pays etrangers, me justifiera dans votre esprit sur le

sujet de cette lettre. Vous scavés Monsieur que nous avons un nouveau Roi : et ce monarque veut un medecin. Comme j'ai l'honneur d'être attaché à sa famille, il m'importe beaucoup que cette place soit remplie par un homme d'un merite connu, et dont les connoissances superieures et l'experience repondent à l'eminence de la charge. Ce n'est pas ma faute Monsieur si je crois que personne ne la pourra mieux remplir que vous. Permettéz-moi donc que je vous fasse la demande suivante, si vous voulés qu'on propose votre personne au Roi ? et secondement si le choix de sa Majesté tombe sur vous, si vous accepterés ses offres ? Je ne scaurai encore rien vous dire des agrémens attachés à cette place, mais je suppose qu'on accordera 400 Ducats de pension. J'attends impatiemment votre reponse et je vous supplie en grace de la hâter. Du reste je me flatte que vous me continuerés l'honneur de votre amitié et que vous me croirés toute ma vie etc. etc. Mille compliments à M. le Docteur *Herrenschwand*. [Si ce que je propose n'est pas de votre gout, et si vous avés quelques liaisons avec M. Tissot, je vous serois bien obligé, si vous le vouliés tater sur le même sujet et m'informer de ses sentimens.] J'ajoute que la pratique est assés lucrative ici.

NB. Ce que j'ai rayé dans cette copie, s'est trouvé rayé de même dans la lettre du Dr Wolf.

Lettre du Docteur Zimmermann au Docteur Ith.

Brugg 30 mars 1765.

Les propositions qu'on me fait pour la place de medecin du Roi de Pologne viennent de la part du Roi ; celles qu'on vous fait viennent de la part

de M. le Dr Wolf; par consequent je ne vois pas que nous soyons dans aucune concurrence. Il y a 15 jours que M. Tissot a reçu une lettre à peu près semblable de ce même Dr Wolf qui paroît un homme de merite et qui sans doute ne peut que desirer d'avoir pour superieur un homme de merite. Dans quelques jours ma resolution sera prise, et je vous en avertirai aussitot.

Lettre du Docteur Zimmermann au Docteur Ith.

Brugg 1 Avril 1765.

J'ai trouvé, mon cher ami que pain noir et liberté valoient mieux pour moi qu'un poste aussi eminent que celui de medecin du Roi Stanislas Auguste de Pologne; et voilà ce que j'ai écrit aujourd'hui à M. le comte de Mnizech. A vous qui ne mangés que du pain blanc, ce poste convient. Parlés en avec confiance à Messieurs de Mnizech, vous pouvés être sur de plaire à des seigneurs aussi dignes de vous connoître, et moi je suis sur que l'affaire reussira.

Pour m'épargner des copies reiterées ayés la bonté, mon cher Tissot, d'envoyer ce papier là à Monsieur de Haller.

Fragen,

(Bern Bd. 24, Nr. 46, von Zimmermanns Hand, in Zusammenhang mit dem folgenden Briefe.)

das den 12. Merz 1765 von Unsern Gnädigen Herren wider die unberufene Aerzte herausgegebene Mandat betreffend.

1.

Ob unsere Gnädigen Herren unter solchen Personen, welche nach Ihrem Mandat vom 12. März 1765 weder die erforderliche Wissenschaft und Erfahrung, noch einigen Beruf haben die Arznei- und Heilkunst auszuüben, nicht alle Apotheker und Wundärzte ohne Unterschied versehen, die in Städten und Gegenden die Arzneikunst ausüben, wo doch wirklich graduierte Aerzte vorhanden sind?

2.

Ob vermittelt der Ausdrücke Meiner Gnädigen Herren Mandats vom 12. März 1765 („daß niemand, es seyen Manns- oder Weibspersonen, sich unterstehen sollen in unsern Landen Kranke zu besorgen und ihnen einige Mittel zu geben und zu verschreiben, sie seyen denn vorerst nach Vorschrift unserer Ordnung vom 11. April 1733 in ihrer Wissenschaft und Kunst genau und sorgfältig geprüft worden und haben von uns die Bewilligung erhalten, selbige zu üben“) nicht allen und jeden Wundärzten erlaubt sey, die Arzneikunst auszuüben, sobald sie nur bloß nach den Ausdrücken des Mandats vom 11. April 1733 die Wundarzneikunst nach gewohntem Brauche erlernt, darin examinirt worden, auch von uns vermittelt ihrer oberkeitlich erhaltenen Concession befreyet oder bestellet sind?

3.

Ob vermittelt dieser Beziehung des auf die Handhabung der Aerzte allein abzielenden Mandats vom 12. März 1765 auf das nur bloß die Handhabung der Wundärzte betreffende Mandat vom 11. April 1733 nicht der eigentliche Sinn des Mandats vom 12. März

1765 umgekehrt, und also die gütige Absicht der hohen Landesobrigkeit zernichtet sey?

4.

Ob bei diesen Zweydeutigkeiten graduirte Aerzte wirklich es wagen dürfen, von den Amtleuten und Magistraten jedes Ortes zu begehren, daß in dem Orte, wo graduirte Aerzte wohnen, allen Apothekern und Wundärzten verboten werde, die Arzneikunst auszuüben?

161.

(Bern Bd. 24, Nr. 60 a.)

Je suis très heureux, Monsieur et très cher et très gracieux Patron, si vous daignés faire une reponse à mes lettres, et certainement je n'examinerai jamais, si elle a tardé à venir.

Nos chirurgiens praticiens de Brugg sont: 1. Herr Johann Franz Fuchslin. 2. Herr Sigmund Fuchslin. 3. Herr Johannes Düll, tous les trois ont vu que le Mandat a été fait en leur faveur contre les seigneurs, les bourreaux etc. et en consequence de cette croyance ils ont commencé à former leurs attaques contre ces miserables, sans cesser eux-mêmes de pratiquer la medecine. Ils seront donc cité à Berne pour être examiné, puisque vous voulés bien vous interesser à cela, et les deferer? Mais je crains que cet Examen ne serve à rien, il est plus difficile de faire des questions que d'y repondre; la plupart de Messieurs vos Physiciens en feront de très faciles; outre cela les chirurgiens trouveront bien des moyens pour gagner les bonnes graces des Examineurs-Medecins, et peutêtre vos Physiciens sront-ils charmés de prendre le parti de nos chi-

rurgiens contre tel ou tel medecin qu'ils haissent. En un mot, je crains qu'au lieu de bonne justice faite à nos chirurgiens ils reviendront de Berne couronnés de gloire.

Je ne vous peindrai pas, Monsieur, les personages que je vous ai nommé, mais all men of candour who have ever felt, or known the force and happy effects of long and diligent studies and continual application to any system of science, beyond momentary impulses, and the flashy conceits of petulant pretensions, will make no scruple to allow, that a want of early culture, almost a total privation in youth of intercourse with the most refined part of their profession; and an absolute neglect of a liberal education in the generality of surgeons, are all together apt among them to induce Quakery, or, at best, a narrowness in thinking about medical subjects and an absence of that comprehensive and universal knowledge, as well as of that ingenious cast of temper, which indeed is requisite to complete a Physician. L'ouvrage du Docteur *Broklesby on the improvement of military Hospitals* renferme quantité de tableaux de cette espece qui m'ont paru arrachés de mon ame.

L'affaire de *Burlin* a été, décidé finalement par L. L. E. E. d'une maniere infiniment satisfaisante pour notre ville, et très certainement pour toutes les villes libres de l'Ergeu. Les Burlin n'ont sans doute pas manqué de Patrons et de bons seigneurs dont quelquesuns ont paru souhaiter du meilleur de leur cœur de nous exterminer. Nos deputés se louent infiniment de la reception que vous avés bien

voulu leur faire: la reception la plus rebarbative etoit celle de M. le conseiller *Mutach*.

J'ai appris hier que M. le banderet *Imhof* etoit mourant. S'il doit mourir, je souhaite du fond de mon ame que ce soit pour vous. J'apprends avec un plaisir extreme que Mlle *Charlotte* est à Wildenstein, et j'ai eté enchanté de même que toute ma famille de faire la connoissance de Mlle *Albertine* qui nous a plu infiniment.

M. le Directeur *Schulthess* et Mlle sa fille ont passé hier quelques heures avec nous, ils sont extremement contents de leur voyage.

J'ai eté persuadé d'avance que vous gagnerés de la santé à Berne, à la verité aux depends de la Republique des lettres, mais assurement pour l'avantage de la Republique de Berne.

Brugg ce 27 Avril 1765.

Zimmermann.

162.

(Bern Bd. 24, Nr. 143.)

Un seigneur allemand ayant actuellement 31 ans, eut à l'age de 17 ans subitement le malheur de tomber dans un accès d'Epilepsie très violent et qui ne dura pas moins que quatre heures.

[Es folgt eine sehr ausführliche Krankengeschichte und ein Bericht über die bisherige Behandlung. Dann schließt Zimmermann:] Mais en tout ceci je soumets mon jugement à celui de Messieurs de Haller et Tissot, je les supplie de juger ce cas et de donner sans le moindre egard pour moi les ordonnances qui leur paroîtront les meilleures.

Brugg ce 9 Mars 1765.

Zimmermann.

163.

(Bern Bd. 24, Nr. 72 c).

Le tendre interet que je prends très naturellement à tout ce qui vous regarde m'a rendu votre lettre du 11 May bien consolante. Les sentiments que vous manifestés dans le malheur sont très grands et très dignes de vous. Je vous remercie beaucoup de la reponse que vous avés bien voulu faire à M. de *Grubhofen* qui pour le présent est fort bien et fort content.

Vous m'avés dit le 25 Avril : « Les chirurgiens qui pratiquent seront obligé de se présenter sans remission à Berne pour se faire examiner devant Messieurs les Physiciens ; si vous les nommés, je m'en vai les deferer tout de suite. » Je vous ai nommé le 27 Avril les trois chirurgiens de Brugg qui y pratiquent la medecine, Jean François Füchslin, Sigismond Füchslin et Jean Dull, mais j'ai bien senti que les affaires qui vous sont survenues, ne vous ont point permis d'y penser du depuis. J'au-rois du necessairement vous nommer aussi M. Schwachheim le père qui à la verité est apoticaire, mais qui est le charlatan le plus hardi et le plus ignorant que je connois. Il fait sa residence aux bains de Schinznach dont il est le possesseur. J'ajouteraï encore que Abraham Erismann (*Erismann*) grossier paysan de Gallenkilch, baillage de Wildenstein, assassine contre des ordres particuliers de L. L. E. E. et en depot du dernier Edit à présent comme par le passé. Ce qui me frappe c'est que le bourreau de Berne (à ce que me dit M. de Wildeck le père) a obtenu la permission de pratiquer à Berne.

J'ai fait à Schinznach la connoissance d'un Prince-Philosophe bien digne de porter ce titre si peu mérité par d'autres qui en sont décoré.

Ayant été nommé à Schinznach avec M. Daniel *Bernoulli*, M. le Docteur *Hirzel* et M. le Professeur *Wilhelmi* pour examiner ce que l'on pourroit changer à la forme de la société, j'ai fait un Gutachten sur le consentement unanime de ces trois Messieurs qu'on devoit élire des membres honoraires. Ce Gutachten ne fut agréé qu'à l'égard du Prince de Wurtemberg qui tout de suite refusa cette distinction et ne voulut être que membre ordinaire. Je fus très mortifié de ce refus de la part de la société, puisque toute autre place que celle de membre honoraire me paroissoit audessous de vous.

Est-ce que M. Ith ira à Varsovie, ou restera-t-il à Berne ? Nous avons neuf membres du Deux cent à Schinznach qui m'ont comblé de bonté et de politesse. Un des plus accredités M. *Steiger* de Montricher m'a témoigné avec beaucoup d'empressement qu'il souhaiteroit de me voir établi à Berne. J'ai été fort sensible à cette marque de son amitié, mais je ne lui ai point témoigné d'empressement. Messieurs de Soleure qui sont très mecontents de leur Exjesuite, voudroient me donner la place de Physicien qui vaquera l'année prochaine par le baillage qu'obtiendra le Docteur Gugger. J'ai répondu qu'il y avoit eu un tems ou je me serois trouvé fort heureux d'être à Soleure, mais que ce tems étoit passé.

Brugg ce 1 Juin 1765.

J. G. Zimmermann.

M. *Tcharner* m'a remis *Monro*, je vous en suis très redevable, Monsieur, et je vous prie de m'en marquer le prix.

Les fièvres bilieuses m'occupent beaucoup, mais cela va très bien, et jusqu'ici j'ai réussi partout. Ma fille l'a eu cette semaine...

164.

(Bern Bb. 24, Nr. 92).

Je ne comprends pas non plus ce qui a empêché le pauvre M. *Ith* de vous consulter, mais après ce que vous m'avez dit je comprends très parfaitement pourquoi il est mort. Cette complication de putridité et d'inflammation est aussi fâcheuse pour le médecin et pour le malade, et il me paroît fort difficile de ne pas s'y tromper de tems en tems, ce qui cependant ne m'est pas arrivé.

J'apprends que Messieurs du conseil de santé ont fait un *Gutachten* par le quel ils s'opposent à L. L. E. E. du sénat d'appeler un médecin étranger, et que cet *Gutachten* a été agréé unanimement. Je vois par contre dans votre dernière lettre que vous vous y êtes opposé et vous y opposerez au 200; cela m'a engagé à me tenir entièrement tranquille, et à ne mettre absolument personne dans mes intérêts. Cette affaire cependant tombera d'elle-même; on a été effrayé par la mort de M. *Ith*, et on a cru devoir appeler un médecin pour le remplacer, mais dès que cette frayeur sera passée, on ne pensera plus à un médecin étranger, surtout quand on verra que ni M. *Herrenschwand* ni M. *Tissot* seront disposés à changer de place.

Trois cent Cronos vaudroient sans doute beaucoup mieux que 150. Ma femme commenceroit en ce cas à prendre du gout à une proposition, si jamais elle se feroit. Pour moi je ne scai pas ce que j'en dois dire, et je me remets entierement à la Providence.

On me dit que *Langhans* va s'établir à Paris, d'autres me disent qu'en automne il se transportera avec femme et enfants en Hollande. Je ne scai pas ce que j'en dois croire, puisque je ne crois rien de tout ce que *Langhans* dit.

M. le comte de P. (qui s'appelle ici M. de *Grubhofen*) est logé chés moi. Nous vivons ensemble le plus amicalement du monde, il a été dernièrement avec ma femme et moi à *Wildenstein*, où on nous a fait mille politesses. Je ne puis rien dire du succès de sa cure, puisque je ne scai comment on doit juger de l'amendement d'une maladie dont les periodes sont si éloignés...

Brugg ce 13 Juillet 1765.

Zimmermann.

165.

(Bern Bb. 24, Nr. 102).

Vous vous êtes opposé au projet d'appeler un medecin à Berne, pour ne pas detruire dans votre Bourgeoisie toute envie d'étudier la medecine, etude chere (dites vous) et dont il est naturel qu'ils souhaitent de ramasser le fruit. Je ne scai pas si en excitant un peu l'emulation parmi vos medecins on detruiroit chés eux l'envie d'étudier l'art qu'ils exercent; je ne scai pas si en detruisant même cette envie chés votre Bourgeoisie on feroit du tort

à l'état qui pour de l'argent peut toujours se procurer des medecins; je ne scai pas enfin si en faisant quelque bien aux sujets du Canton de Berne qui font pourtant la veritable force de l'état on pourroit être censé raisonnablement d'avoir encore fait du tort à cet état.

Quoiqu'il en soit, si M. Tissot refuse de venir à Berne, et si en ce cas L. L. E. E. m'appelleroient avec une pension honnete, j'accepterai cette vocation et je tacherai de faire sentir par ma conduite qu'on peut être bon et fidèle citoyen de l'état sans être Bourgeois de Berne.

Je n'ai pris et je ne prendrai pour tout ceci aucune mesure, sinon que je remets mes interêts entierement entre vos mains, dans la parfaite confiance que du moins vous ne vous opposerés pas à mon bonheur ou à celui de ma mère, de ma femme et de mes enfants.

Brugg ce 1 Aout 1765.

Zimmermann.

166.

(Bern Bb. 24, Nr. 109.)

J'espere que vous aurés excusé ma lettre du 1 Aout. Le but de celle-ci est de vous montrer par l'incluse de quelle maniere se conduisent parmi nous les paysans à la suite du dernier Edit de L. L. E. E. relatif aux faux medecins. Est-il absolument impossible d'exterminer cet ange exterminateur de notre peuple, Abraham Erismann de Gallenkilch? J'avois envoyé des remèdes à ce malade de Schaffisheim dont l'esprit est plus malade que jamais; on ne lui a point donné ces remedes, et on leur a substitué ceux d'Abraham.

Je viens de lire Bericht wie die aus dem Wasser gezogenen Menschen wieder zu sich selbst gebracht etc. et je suis enchanté de voir que vos soins s'étendent sur tout le bien que la medecine peut faire aux sujets de L. L. E. E.

Brugg ce 24 Aout 1765.

Zimmermann.

Ce M. *Frey* est vicaire à Stauffberg, baillage de Lenzbourg.

167.

(Bern Bd. 24, Nr. 121.)

Je remercie mon Dieu de ce que je n'ai point été appelé à Berne. Ayés la bonté de me dire Monsieur par quelle methode M^e Sinner s'est tiré de sa miliaire? Je suis enchanté que vous avés bien voulu faire attention aux plaintes faites contre le Würngel de Gallenkilch. Je serois extremement curieux d'en apprendre le resultat. Les seigneurs du conseil de santé ont ordonné que je traite les pauvres dyssenteriques de nos quartiers. Le nombre en augmentoit tous les jours, tandis que je fus continuellement attaché au lit de M. le tresorier Ougs-purger. Je vous envoie Monsieur une relation du cas de ce seigneur. Je vous supplie de m'en dire votre sentiment. Je vous remercie infiniment du bien que sans doute vous aurés dit de moi devant le conseil de santé; c'est surement votre ouvrage que j'en suis employé.

Brugg ce 18 Sept. 1765.

Zimmermann.

168.

(Bern Bb. 24, Nr. 163 a.)

Je ne scaurois assés vous exprimer, combien je suis sensible à la faveur que M. M. du senat de santé ont bien voulu me faire et que je ne dois qu'à vous. Puisqu'on me communiquera donc tout ce que je souhaiterai, voici ce que je souhaite et ce que je prends la liberté de vous demander.

1) Les lettres ecrites et les rapports faits au senat de santé concernant la Dyssenterie de l'année 1765, de divers endroits de la Suisse et même hors de la Suisse.

2) Les relations des medecins du canton de Berne.

3) Une liste exacte du nombre de ceux qui ont été malades et qui sont mort dans chaque bail- lage du canton de Berne.

Le premier et le troisième article me mettront en etat de parler de cette epidemie en general. Le second me servira à faire la comparaison entre les observations d'autrui et les miennes. Il est vrai que je n'espère pas beaucoup de ce second article; ou les medecins de la basse classe ne savent pas observer, ou ils ne rapportent que ce qui leur est avantageux; je ne scai que faire de leurs observations. Il y en a cependant qui sont éclairés et honnetes, et ceux-ci me seront utiles.

Ce qui rend les Dyssenteries si meurtrieres en Suisse, est ce nombre de prejugs qui domine notre peuple. Je me propose d'insister beaucoup sur cet article, par le raisonnement autant que par les faits. Les faits menent pourtant le plus directement à

mon but. Vous me rendriés un bien grand service, Monsieur et très gracieux Patron, si vous pouviés me communiquer quelques observations exactes sur les effets funestes du vin, du Brandtevin, des aromates et autres sottises de cette espèce dans la Dyssenterie. Les medecins à la verité n'ont pas besoin de ces exemples, mais le peuple en a besoin, et c'est pour lui et (entre nous soit-il dit) les sages qui les gouvernent, que j'écris. [Es folgen Literaturangaben und weitere Bemerkungen über die Ruhr-Epidemie, über die 3. ein Buch vorbereitete.]

J'ai les mêmes craintes que vous pour M. le comte de *Prank* et je les lui repete sans cesse.

J'ai sans doute toujours des ennemis, Monsieur, mais je les laisse faire, et je m'en moque.

Je serai bien charmé de lire un jour le tr.(aité) de M. Whytt sur les maladies nerveuses. Vous aurés eu la bonté d'avertir M. Tissot de la publication de cet ouvrage.

Je suis malade, et sans savoir pourquoi j'ai craché hier du sang assés copieusement...

Brugg ce 17 Nov. 1765.

J. G. Zimmermann.

169.

(Bern Bd. 24, Nr. 165.)

Je pensai aussi peu de copier cet immense paquet que de l'avaler ; je ne voulois qu'en tirer le suc en le lisant, ou en le parcourant. Mais vous avés raison, je puis m'en passer. La grace que je vous demande donc c'est de vouloir seulement me procurer une reponse aux cinq questions cy jointes, de m'envoyer uniquement cette reponse, et rien de plus.

Si vous aviés quelques observations sur les mauvais effets du vin, des aromates etc. dans la dyssenterie, vous me rendriés un bien grand service, si vous vouliés bien me les procurer.

Je ne me moquerai jamais d'un ennemi qui pourroit m'apprendre mon foible, mais je me moque de mes calomniateurs, c'est à dire je n'y fais plus la moindre attention. Le tout pris ensemble mon sort est à tous egards très heureux et j'en remercie la Providence sans cesse.

Sans doute je prendrai garde à ma poitrine...

Je suis au desespoir de vous voir obligé d'employer tant de tems à pure perte. Au reste il n'est pas surprenant que dans un tribunal de 200 personnes rien n'avance ni se finit; c'est precisement puisque ce tribunal est de 200 personnes. Ne croyés-vous pas Monsieur et très cher Patron qu'un seul ministre bien habile finiroit avec le secours nécessaire les mêmes affaires en très peu de tems? Dieu nous preserve cependant de cette espece de gouvernement, car tel qu'il est le notre me paroît toujours fort respectable et fort bon.

M. Tissot est-il malade ou mort?

Zimmermann.

[o. D. 1765.]

[Es folgen die fünf Fragen über die Ruhr.]

170.

(Bern Bb. 25, Nr. 49 a.)

Monsieur Forer secretaire du senat de santé m'a envoyé les listes des baillages de Wildenstein, Biberstein, Lenzbourg, Arwangen et Morat. Je

vous suis infiniment redevable d'avoir bien voulu me les procurer, de même qu'à vous et à Messieurs de ce tribunal d'avoir bien voulu me récompenser si généreusement et d'avoir bien voulu honorer de leur approbation ma conduite dont au reste on ne peut être instruit que lorsque mon ouvrage sur la dissenterie aura paru.

Croiriez-vous bien Monsieur et très cher Patron qu'à cette heure je ne sçai pas encore ce que L. L. E. E. ont fait pour M. Tissot, ni s'il s'est résolu de rester en Suisse? Dès qu'on m'avoit appris que S. M. le Roi de Pologne faisoit des propositions à mon ami Tissot, dignes du Roi et du médecin, je n'ai cessé de faire des vœux pour que mon ami les refuse. Il me parut qu'il étoit impossible de devenir plus heureux dans le monde qu'il ne l'est déjà à Lausanne. L. L. E. E. de Berne en tâchant de le retenir ont fait une chose admirable et digne d'être conservée dans les fastes de la Patrie.

Je vous félicite du fond de mon ame d'avoir vu la fin de votre physiologie; à présent il ne vous reste plus qu'à dire: *exegi monumentum aere perennius.*

J'apprends avec un plaisir bien sensible par cette partie de votre chère famille qui est à Wildenstein que vous vous portés bien.

Brugg ce 26 Fevrier 1766.

Zimmermann.

171.

(Bern Bb. 25, Nr. 64 a.)

Tout le bien que L. L. E. E. font à M. Tissot, aux médecins de Berne, pour la médecine en general

ou plutôt pour eux-mêmes c'est à dire pour leur pays, est votre ouvrage. Je ne scaurois assés vous dire combien tout cela me rejouit et m'eleve même le cœur, combien j'en remercie le ciel et vous.

Je suis assés curieux de savoir comment se feront dans Berne ces leçons de medecine. Sans doute Langhans sera ce Docteur-Regent, puisque Langhans avec sa traduction des leçons de Brendel, et l'or que lui a valu sa charlatanerie et son enorme hardiesse à dire la chose qui n'est pas, paroît aux yeux de la plupart des Bernois un très grand homme.

Je n'enviai aux medecins de Berne que le bonheur et la facilité de vous consulter et de vous voir. Mais j'apprends qu'à l'exception de Hilfer aucun d'eux ne vient vous voir, et que Rosselet même est assés buffle et assés fier pour oser être jaloux de vous. Ces anecdotes que M^e Jenner m'a raconté m'ont mis en fureur contre vos medecins.

Malgré tout cela je vois et j'apprends que vous faites tout le bien imaginable à ces medecins. Cela me paroît un des beaux traits de votre vie que je n'oublierai jamais.

Pour moi Monsieur je ne vous écris que très rarement, et par rapport à notre art rien de rien, uniquement par une extreme discretion.

M. Haller m'a apporté le présent precieux du VIII^e Tome de votre Physiologie et je vous en fais mes très humbles remercimens. J'ai d'abord commencé à lire le dernier livre qui vient admirablement à la conclusion de cet ouvrage et que je relirai bien souvent. Est-ce que vous ne croyés pas

sentir plus visiblement les approches de la vieillesse? A moi il paroît que votre esprit a les mêmes forces qu'il avoit à l'âge de 30 ans, et que votre santé et par consequence votre corps est mieux qu'il n'a été pendant tout le tems que j'eus le bonheur de vous voir dans Gottingue.

Je suis tout honteux de retrouver mon nom si souvent encore dans le dernier Tome de la Physiologie. Je ne meritois pas cet honneur.

Oserois-je vous avouer Monsieur qu'une chose m'a peiné encore à la premiere vue de ce volume? C'est l'excessive douceur etc. etc. avec laquelle vous traités cet Albinus qui sans doute est un très grand anatomiste, un anatomiste comme vous, puisqu'il n'est que cela; mais d'ailleurs à tout autre egard, à l'égard de toute autre science humaine, un homme que vous devriés voir à vos pieds et que vous élevés comme personne jamais n'elevera, à moins qu'il veuille injustement vous deprimer.

J'attends avec la plus vive impatience le 11^e Tome des opera minora à cause de ces curationes morborum difficiliorum. Mais il me paroît que la lenteur de votre imprimerie me fera attendre encore longtems. Ne pourriés-vous pas Monsieur m'envoyer en attendant une liste de ces articles de pratique qui y entreront que vous aurés fait peutêtre pour votre usage et que j'aurai soin de vous renvoyer sur le champ?

Enfin j'ai appris hier par une lettre de mon cher Tissot et par un imprimé qu'il m'a communiqué ce que c'est que cette epidemie de Lausanne dont je ne savois depuis deux mois que ce que des

ignorants et des gens du peuple ont publié de tout coté. C'est donc la même maladie que je vois et que je traite tous les jours qui a suivi chés nous la dyssenterie etc. — Vous sentés bien Monsieur que l'occasion pour faire des observations ne me manque pas. Aussi j'en fais assés pour pouvoir donner un memoire sur ces fievres bilieuses que je ferai imprimer à la suite du memoire sur la dyssenterie qui est achevé à peu près.

Les occupations de pratique qui sont assés nombreuses chés moi (et qui s'etendent quelque fois jusqu'à Berlin et depuis nos paysans jusqu'aux princes) ne m'ont pas permis de voir M^e Jenner aussi vite et aussi souvent que je l'aurois souhaité. Je suis pourtant parvenu à la voir ici et à Wildenstein. Elle me paroît toujours du même age, du même caractèrè aimable et vrai; je n'ai trouvé d'autre changement chés elle qu'un peu d'embonpoint et une grande et redoutable habileté dans vos affaires politiques. Elle vous aime bien tendrement Monsieur de même que Madame votre Epouse; elle s'interesse bien sincerement et bien vivement à votre sort qui lui semble tenir plus à cœur que le sien. Toute sa politique ne travaille que pour vous; aussi lui ai-je dit que la seule grace que je lui demandois pour moi, étoit qu'elle permette à l'Aare de passer de Berne à Brugg.

Ce qui m'a fait un plaisir extreme c'est d'avoir appris que vos esperances pour entrer dans le senat sont plus fortes que jamais.

Par les mêmes relations M. Jenner est aussi toujours tel que je l'ai connu. Mais ce qui m'a

aussi fait un plaisir infini, c'est qu'il est tout de feu pour vos interêts quoique petri de glace pour le reste du monde.

M^e Jenner m'a dit aussi que Madame votre Epouse viendra peutêtre à Baden l'été prochain. Cela nous feroit un plaisir infini, et je suis persuadé que ce sejour lui conviendrait extremement à tous egards.

Je ne scai pas Monsieur si j'ose vous offrir un imprimé assés singulier de ma façon, l'histoire d'un songe que j'eus l'année passée?

Br. ce 29 Mars 1766.

Zimmermann.

172.

(Bern Bb. 25, Nr. 69 a.)

Je reponds trop tot à la lettre dont vous venés de m'honorer puisqu'avant le depart de M. Haller de Wildenstein je voudrois vous demander une grace. Je suis curieux de lire le memoire sur la dyssenterie que La Mettrie a inseré dans ces oeuvres de medecine, après cela la dissertation du Docteur *Akinside* de dyssenteria Londinensi. (Götting. Anzeigen 1764, p. 871) et encore une dissertation angloise sur la dyssenterie que vous avés annoncé dans ce journal vers le même tems.

Vous m'obligeriés infiniment, si vous vouliés m'envoyer ces trois ouvrages par M. Haller. Mon memoire sur la dyssenterie de 1765 est achevé; mais il m'a paru que je pourrois encore y joindre un chapitre intitulé *Allgemeine Rätbe und Maximen zur Kenntniß und Heilung aller Gattungen der Ruhr.*

Vous sentés bien que cela suppose de la lecture et qu'il n'est pas inutile de s'informer sur ce que d'autres ont dit sur la même matiere. Il me semble qu'il y a de bonnes choses dans l'ouvrage de La Mettrie, puisque à plusieurs egards l'experience m'a verifié ce qu'il dit. Cet Akinside est un raisonneur, mais en pareil cas il faut ecouter tout auteur.

Je n'ai pas de nouvelles ulterieures de la maladie de Lausanne. Mais je vous supplie de me dire qui est ce Sidler et par quelle raison il est venu deferer M. Tissot? J'aime M. Tissot comme je m'aime moi-même et bien plus. Il m'importe d'être au fait de ce que l'on dit contre mes amis, pour que je puisse les defendre dans l'occasion.

Cette pleuresie ou peripneumonie bilieuse se présente à moi tous les jours. Elle est à Brugg, je l'ai vu dans le baillage de Koenigsfelde, elle se manifeste à cette heure dans plusieurs villages du baillage de Wildenstein et dans plusieurs villages du baillage de Baden. Je gueris mes malades fort aisement, mais il faut une grande attention à tout. Tout cela m'engage de joindre au memoire sur la dyssenterie un memoire sur les fievres putrides, mais je ne me presserai point, puisque les observations se multiplient tous les jours.

A quelle epoque fixés-vous Monsieur l'entrée des fievres putrides en Suisse? Les croyés-vous anterieures à 1750? En avés-vous jamais vu dans votre jeunesse? Quels sont les medecins suisses en tems passé qui en ont parlé? Je n'en connois aucun, mais cela ne prouve rien. Sur est-il que nos grands praticiens monté sur l'ancien ton, ces idoles

du peuple de tous les états dans Zurich, Basle et Schaffhouse n'y entendent rien.

Si Madame votre Epouse a besoin des bains de Bade il seroit pourtant necessaire de prendre la resolution à tems pour qu'on puisse trouver un logement convenable.

Je suis bien charmé que vous n'ayés pas trouvé mon songe tout à fait indifferent. Il ne l'est sûrement pas pour moi quoique ce ne soit qu'un songe.

M. *Medicus* s'est plaint à moi en 1765 de la persecution des catholiques, et il a dit à moi qu'il etoit protestant.

J'ai reçu jeudi passé une lettre de M. Loeber de Varsovie qui est depuis 12 ans medecin ordinaire du Prince *Czartoryski* cousin germain du Roi; je le croyois mort, et dans cette lettre il tache de m'attirer à Varsovie; ce ne sont cependant que des questions aux quelles je dois repondre. Il m'a chargé de vous faire agréer les assurances de son profond respect et de sa parfaite reconnoissance.

Brugg ce 5 Avril 1766.

Zimmermann.

173.

(Bern Bd. 25, Nr. 75.)

J'entre très parfaitement dans les raisons que vous m'allegués sur l'impossibilité de trouver les livres en question. D'ailleurs l'extrait que vous avés donné de ces deux brochures angloises dans les *Gött. Anzeigen* et ce qu'en dit M. Monro dans son ouvrage, peut me suffire.

M. Tissot m'a écrit le 5 Avril : « J'ai été malade, je ne suis pas trop bien. » J'ai appris hier par un bruit qui vient de Berne ce que vous me marqués aussi. Cela me peine infiniment quoique la grande confiance que j'ai dans l'art de mon ami Tissot m'enlève toute crainte pour sa vie. Je lui ai écrit et j'attends avec la plus vive impatience une réponse.

Les émetiques sont sans doute un remède violent, et dans les fièvres putrides compliquées avec une inflammation un remède qui tue. Cela m'engage à porter une attention infinie sur les signes de ces maladies etc.

Je vois bien qu'il sera difficile de fixer l'entrée des fièvres putrides en Suisse. J'ai relu votre observation (opusc. patholog. 1755 page 27) et il m'a paru que cette pleuresie de 1733 étoit du genre putride ; les crachements bilieux, et surtout le miliaire survenu m'en sont les garants. On attribua dans Berne ces *Gallenfieber* ordinairement à la colere, on n'a pas eu tort toujours ; j'ai observé que la colere rend extrêmement susceptible de ces maladies putrides, et qu'elle seule en produit d'une espece pourtant différente de ce que nous appelons ordinairement fièvres putrides. Je tâcherai de fixer des limites, mais le traitement me paroît le même. Quant à l'histoire de ces maladies et de leurs progrès successifs en Suisse, je desespere d'apprendre quelque chose de sur. Ne trouvés-vous pas, Monsieur, que nous avons eu jadis peu d'observateurs en Suisse ou point ? J'avoue au reste que je suis fort ignorant à l'égard de ce que les mede-

cins Suisses ont écrit jadis. J'enrage quand j'ouvre les ouvrages surtout des Allemands du siècle passé; les médecins de ces temps là me paroissent des vieilles femmes. Ne trouve-t-on rien de satisfaisant à l'égard de nos épidémies dans les ouvrages de Conrad *Gesner* ou dans *Erastus* ?

De grace Monsieur et très gracieux Patron, parlés-moi pourtant et dites-moi ce que c'est que ce Sidler et ce qu'il a voulu devant le sénat de santé? Parlés-moi pourtant sans réserve et fiés-vous à mon amitié, à ma tendre amitié et à mon zèle pour le cher Tissot. Le départ de votre réponse ne pressera point. Je suis trop heureux, si je reçois une lettre de vous en quatre mois.

Vous m'affligés par ce mot que vous lachés sur un départ pour Gottingue. Quoi? attaché à Berne plus que jamais, aimant Berne et tout ce que cette ville renferme plus que jamais, vous pensés et vous voyés encore la possibilité de quitter un séjour qui vous est devenu si nécessaire? Je parie ma tête que vous auriés le *Heimweh* avant que d'avoir atteint Gottingue. Ah de grace, n'y pensés plus, ou permettés-moi que je vous dise que vous avés trop d'esprit pour être heureux. Ce ne sont pas les paroles d'un courtisan, mais les sentiments d'un homme qui vous aime et vous chérit intimement, et à ce titre là vous m'excuserés.

Br. ce 17 Avril 1766. Zimmermann.

174.

(Bern Bb. 25, Nr. 84 a.)

Je me rappelle très bien le cas du pauvre Docteur Ith, et je l'ai eu devant les yeux dans tout

ce que j'ai eu l'honneur de vous dire. Heureusement le cas de M. Tissot n'étoit pas de la même nature, il a été quitte pour avoir vomi et purgé prodigieusement à ce qu'il me dit.

Peut-être que nos chroniques donneroient quelques lueurs sur l'histoire de nos fièvres putrides. Ces pestes si fréquentes et dont on parle tant étoient sans doute quelques fois des fièvres simplement putrides qu'on ne connoissoit point, et qui par là ont dû tuer bien du monde.

En relisant ces jours passés l'ouvrage de M. *Pringle* sur les maladies des armées, j'ai pensé que cet excellent medecin seroit bien surpris d'apprendre qu'un froid perçant et continu a produit chés nous cette année une epidemie putride ou au moins que pendant le plus grand froid elle a été aussi forte que meurtriere.

Je vois bien que ce Sidler est un miserable. D'autres ont soupçonné que peut-être il a été excité à cette sottise par un ennemi que M. Tissot a à Lausanne, et par un autre qu'il a à Berne; j'ignore le fait, mais *Reynier* et l'autre en seroient capables.

Il faut bien que M. le vicepresident du senat de santé soit bon puis qu'il n'a pas puni une accusation evidemment fausse.

Je suis veritablement affligé de l'incertitude de votre sort; mais bien persuadé aussi que vous ne présenteriez pas cette supplique, si vous n'etiés pas intimement persuadé qu'elle sera bien reçu. Le manque de subsistance seroit une grande raison en faveur de Gottingue, mais vous en avés de plus grandes, Monsieur et très cher patron, en faveur

de Berne. Votre esprit et votre cœur seront toujours plus tranquilles à Berne qu'à Gottingue, vous êtes plus attaché à votre patrie que jamais, et sûrement vous pourriés moins supporter que jamais d'en être éloigné. Si des gens infiniment audessous de vous avoient la force de preferer un etat infiniment audessous du votre à un revenu plus fort qu'aucun revenu de Gottingue, et à ce que vous appelés vous-même dans la preface du dernier Tome de la Physiologie *summa dignitas*, est-ce que vous ne pourriés pas obtenir avec infiniment plus de force le même effet dans votre cas ? Vous connoissés ma foiblesse, et c'est cependant de moi et de mes circonstances actuelles que je parle.

Les originaux de plusieurs portraits dans l'*Erinnerer* sont de Berne, il est possible que la Chloe soit de ce nombre puisqu'en effet son portrait n'a pas l'air Zuricois.

J'ai été stupefait lorsque j'ai appris que vous etiés entré dans la chambre des appels. Mais j'ai senti aussi qu'il en pouvoit resulter un bien infini.

Un chirurgien d'ici; nommé Dull, m'oblige à vous présenter la supplique cy jointe pour Messieurs du senat de santé, à laquelle il a cru devoir ajouter les temoignages cy joints que je vous prie de vouloir bien me renvoyer. Il s'acquitte fort bien de ses devoirs, et il a un penchant singulier pour la pratique de la medecine. Je lui ai dit qu'au lieu de cette supplique il devoit aller à Berne pour se soumettre à un examen, mais il a preferé cette voie que je vous prie d'excuser, et que je sou mets à votre bon plaisir.

Brugg ce 3 May 1766.

Zimmermann.

175.

(Bern Bd. 25, Nr. 96 a.)

Je felicite ma patrie autant que je me felicite moi-même de ce que L. L. E. E. ont fait pour vous et de ce que vous avés fait pour eux. C'est un plaisir inexprimable pour moi de vous voir fixé pour une fois et toujours et attaché surtout à une ville où je crois que vous vivrés mieux pourtant et beaucoup plus longtems qu'autrepart, quand même vous n'y pourrés pas vivre toujours avec vos chers etudes.

Ce M. Dull dont j'ai eu l'honneur de vous parler a eu quelques difficultés à Brugg, mais il se contenteroit de la grace qu'il demande à Messeigneurs du senat de santé. Sans cela il se soumettra à l'examen et surement il seroit reçu. Si j'ose vous demander une grace Monsieur et très cher Patron, c'est de vouloir bien le recommander pour que simplement sa supplique soit agréé.

L'impression des opera minora avance-t-elle ? Je voudrois me procurer d'avance les feuilles qui regardent la pratique, si elles etoient imprimées.

Wieland est un homme absolument mené par son imagination. En le tenant par là on peut en faire ce que l'on veut ; s'il n'etoit pas descendu de l'Empyrée il seroit peutêtre devenu fou, mais en s'humanisant d'avantage il est malheureusement plutot devenu l'apotre du vice que de la vertu. Cependant il me promet qu'Agathon deviendra sage à la fin, et il en faut esperer autant pour l'auteur même.

Vous scaurés que M. Herrenschwand, le medecin de Berne, est decidé d'aller à Varsovie en qualité de premier medecin du Roi. M. *Steiger* de Thoune

m'a offert obligamment à Schinznach sans que j'aie donné la moindre occasion, tout son credit pour me placer à Berne. J'ai repondu que je ne prevoyois pas de pouvoir y être mieux à l'égard du revenu, que je ne le suis à Brugg et que par consequent je le priois de ne point parler de moi.

Msgr. le Prince de Wirtemberg auroit extrêmement désiré de me placer chés mon ami Tissot à Lausanne, mais j'ai bien senti que cela ne se pouvoit pas, et M. Tissot qui le desiroit autant que le Prince, sent pourtant que la chose est impossible.

Ces M. M. de Soleure veulent absolument renouer avec moi. M. le tresorier Glutz, M. le conseiller Gugger et deux ecclesiastiques ont voulu de toute force me mener avec eux de Schinznach à Soleure, mais je les ai repoussé avec un tendre respect. Ma femme penche infiniment pour cette ville. M. Glutz se propose fermement de me procurer un brevet de premier medecin de cette ville, et après le disappolement de l'année passée ils ne pourroient s'y prendre autrement.

De grace que pensés-vous, Monsieur et très cher Patron, de tout cela?

Brugg ce 31 May 1766.

Zimmermann.

176.

(Bern Bb. 25, Nr. 158 a.)

J'esperai de pouvoir vous écrire aujourd'hui avec cette effusion de joie si naturelle quand on voit que les hommes ont fait ce qu'ordinairement ils ne font pas, quand ils ont rendu justice à un

merite superieur et unique. Trompé dans mes esperances j'ose vous ecrire egalement, non pas pour vous plaindre, mais pour vous dire combien votre propre grand cœur me console. Ma patrie a beaucoup perdu en vous perdant, des siecles s'écouleront jusqu'à ce qu'elle pourra perdre un homme comme vous, mais vous êtes superieur à tous ces petits revers republicains, l'Europe vous est ouverte, on vous rendra partout le centuple de ce qu'une Patrie maratre vous refuse, à moins que vous ne soyés resolu de mourir pour elle.

Les larmes que j'ai versé hier disent plus que cette lettre. Daignés agréer ce foible tribut de la part de votre ancien Protegé, de la part de cet homme qui vous dit aujourd'hui comme le 17 juin 1751: *Tui monumentum ipse in pectore meo struxisti, at non omnis moriar, multaque pars mei vitabit libitinam.*

Je vous fais mon compliment de condoléance (relativement à l'horizon Bernois) de ce que dernièrement un des heros du siecle, le *Prince de Brunsvic* n'a souhaité dans tout Berne de parler qu'à vous. Je vous souhaite par contre tout le bien que vous pouvés desirer dans le monde pour les quatre Louisneufs que vous avés donné à ce pauvre *Gerhardi* qui a refusé le Louisneuf gracieusement accordé à lui par la ville et Republique de Berne.

Brugg ce 14 Aout 1766.

J. G. Zimmermann.

177.

(Bern Bd. 25, Nr. 203.)

Permettés à un homme opprimé de solliciter votre protection ! Elle m'est autant plus importante qu'elle peut me sauver même par le fossé qu'on a voulu me creuser.

Vous savés Monsieur et très gracieux Patron, qu'ayant été employé par ordre du senat de santé dans l'épidémie de dyssenterie en 1765 je me suis résolu de donner l'histoire de cette dyssenterie, des préjugés qui ont concouru, et un essay sur l'art d'affoiblir ces préjugés parmi le peuple de nos campagnes. Tout cela fut fini et pret à être imprimé au mois d'Aout, et voici l'ordre des chapitres. Von der Ruhr unter dem Volke im Jahre 1765 und denen mit derselben eingedrungenen Vorurtheilen, nebst einem Versuche über die Kunst, diese Vorurtheile unter unserm Landvolke zu schwächen. 1 Cap. Von den Gegenden, in die sich diese Krankheit ausgebreitet hat. 2. Cap. Beschreibung der Krankheit. 3. Cap. Erklärung der Krankheit. 4. Cap. Anzeigen zur Heilung, Diät, Vorbeugungsmittel. 5. Cap. Allgemeine und besondere Heilungsmethode und ihre Erfolge. 6. Cap. Erfolge anderweitiger Mittel. 7.* und 8. Cap. Vorurtheile, die sich den Anstalten der Landesobrigkeit, den Bemühungen der Aerzte und der lauten Stimme der Vernunft widersetzen. 9. Cap. Gedanken über die Kunst, diese Vorurtheile unter unserm Landvolke zu schwächen. 10. Cap. Allgemeine und besondere Anmerkungen und Erinnerungen, die Kenntniß und Heilung der meisten Gattungen der Ruhr betreffend. *Wirkungen der zusammenziehenden und stopfenden Arzneien, der Gewürze, des Brandtweines und des Weines (sic!)

Le 20 Aout j'envoyai les sept premiers chapitres de ce manuscrit à mon imprimeur à Zurich, et celui au censeur qui en permit l'impression et renvoya le manuscrit au libraire. Quelques jours après on me suscita une première persécution, on cria qu'il y avoit des choses dans ce manuscrit contre l'honneur du jeune Docteur *Rahn*, fils du conseiller, auteur d'un petit ouvrage sur la dyssenterie imprimé en 1765; on fit redemander le manuscrit, on trouva que cela étoit faux, on en permit l'impression, et je fis la déclaration cy jointe dans une lettre à mes libraires. Les sept premiers chapitres de mon ouvrage furent imprimé.

Le 8^e et le 9^e quoique écrits dans le but le plus honnête et directement avec le desir de mériter l'approbation de Messieurs de la chambre de santé me parurent pourtant sujets à des méentendus et à des méinterprétations. Je pris le parti d'envoyer ces deux chapitres au mois d'Aout à M. Tscharner de Bellevue en le priant d'examiner avec le plus grand soin, s'il y avoit quelque chose dans ces deux chapitres qui pourroit déplaire à L. L. E. E. et me faire manquer mon but. M. Tscharner n'y trouva rien de cette nature, mais il me proposa quelques autres corrections que je fis sur le champ.

Le 9 Octobre j'envoyai ce 8. et 9. chapitre à mon libraire, celui-ci au censeur; l'un les approuva et en permit l'impression, mais le chef, ami intime de M. le conseiller Rahn la défendit, et voici mot à mot l'ordre qui m'a été communiqué hier.

„Hr. Dr. Zimmermanns 8. und 9. Kapitel mag nicht gedruckt werden, bis löblicher Stand Bern seine

Einwilligung dazu gegeben. Er mag selbige verändert oder unverändert hinschicken, das soll uns gleich seyn; allein um dieses Werkes willen wollen wir mit löblichem Stand Bern nicht in Verdrießlichkeiten kommen, denn uns gehet es weiters nichts an, und wenn dem bernischen Sanitätsrath und Geistlichkeit nicht zu nahe getreten wäre, so hätten wir nichts dawider."

Ce qui aura choqué Messieurs les Zuricois c'est que je loue et que je recommande dans ces deux chapitres avec la plus grande vivacité l'avis au peuple de M. Tissot, et que je ne dis rien de l'ouvrage de M. Rahn qui hait, qui envie et qui calomnie M. Tissot dans toutes les occasions.

A Zurich on croit à présent mon ouvrage supprimé, puisqu'on pense que je n'oserai pas le présenter à L. L. E. E., voici le triomphe de M. M. Rahn assuré; il n'existera donc pas un meilleur livre sur la dysenterie (écrit par un medecin Suisse) que le leur.

Après cette deduction je viens, Monsieur et très gracieux Patron, à l'essentiel. Je fais partir aujourd'hui ce 8. et 9. chapitre sous votre adresse par le coche. Je vous supplie de le lire, de tracer ce que vous croyés devoir être tracé, de changer de votre main ce que vous croyés devoir être changé et de faire ensuite le rapport de cette affaire à Messieurs de la chambre de santé. Je ne doute pas un instant que l'ouvrage passera s'il est honoré de votre approbation, et je me flatte qu'en general vous ne le desapprouverés point, si vous en avés oté ou si vous y avés changé ce que bon vous semblera. Après cela il me faudra une patente de Messieurs de la chambre de santé pour pouvoir la produire à Zurich.

Si je l'obtiens, comme je l'espere par votre Protection, on y sera bien capot.

Je vous prie et je vous supplie, Monsieur et très cher et très gracieux Patron, de vouloir bien prendre à cœur cette affaire, et de me protéger contre des ennemis qui surement font passer pour la cause de Dieu la cause de M. Rahn.

Brugg ce 18 Octobre 1766.

Zimmermann Dr.

An Herrn Füßlin und Comp. Buchhändler in Zürich.
8. Sept. 1766. Ich bitte meinen hochgeachteten Herren der löbl. Büchercensur zu sagen, daß ich in verschiedenen Punkten die Ruhr betreffend anders denke als Herr Conrad Rahn, weil mir noch zur Zeit nicht oberkeitlich geboten ist von der Ruhr zu denken wie er, daß ich aber seiner Person immer mit Anständigkeit und Höflichkeit gedenke, daß ich herzlich gern eine löbl. Censur mir selbst zum Richter wähle, daß die sieben ersten Kapitel meines Werkes von der Ruhr wirklich die Censur passirt haben, daß in dem achten und neunten des Herrn Rahns mit keinem Worte gedacht wird, daß dieses in dem zehnten und letzten Kapitel geschieht, welches ich ebenfalls der löbl. Censur gehörig übersenden werde, daß aber dieses izt nicht geschehen kann, weil die Ruhr noch bei uns regiert, und weil ich dieses letzte Kapitel täglich mit neuen Beobachtungen vermehre, aber es eben darum noch nicht ins Reine schreiben will.

178.

(Bern Bd. 25, Nr. 214).

L'affaire de mon manuscript peut être vidée, sans que cela vous fasse le moindre chagrin et sans

que le conseil de santé en prenne connoissance. Je ne le savois pas lorsque j'eus l'honneur de vous écrire ma dernière lettre, mais cela m'est prouvé par une lettre du Docteur Hirzel datée du 25 Octobre et que je prendrai la liberté de copier ici mot pour mot.

„Ich weiß, daß ich dir meine Freundschaft nicht besser zeigen kann, als wenn ich dich in den Stand setze, auch gegen deinen Feinden gerecht zu handeln und dein Gemüth von unrichtigem Verdacht zu befreien. Herr Salomon Gefner erzählte mir gestern abends aus dem Munde seines oncle Herrn Rathsherrn Rahns, daß Herr Statthalter Rüschele an dem letzten Rathstag den zweiten Theil deines Manuscripts in den Rath gebracht habe, welcher von Herrn Examinator Gottinger und ihm unterschrieben war; die erste Unterschrift enthielt eine Erlaubniß zum Druck und Versicherung, nichts widriges gefunden zu haben, das solchen hätte hindern können, doch mit Vorbehalt, daß man auch den Herrn Statthalter befragen solle. Der letztere verwies die Decision an eine Censur von Bern. Herr Statthalter übergab das Manuscript Herrn Rathsherrn Rahn, dieser durchblätterte es, und was er las, gefiel ihm über die maßen wohl; darauf ging er zu dem Herrn Statthalter Rüschele und sagte ihm, daß er nicht nur nichts wider den Druck einzuwenden habe, sondern daß er das Werk sehr schön fände. Der Statthalter sagte mit dem ihm eigenen eigensinnigen Eifer, ich habe auch nichts dawider, wenn die Censur in Bern nichts dawider hat. Herr Rathsherr Rahn drang so stark als er konnte auf die Permission zum Druck und bat dafür, da dieses nur zu neuem Verdruß Gelegenheit geben müsse. Aber der Statthalter blieb dabei, er thue es nicht.“

Vous voyés Monsieur et très gracieux Patron qu'il ne s'agit que d'avoir une approbation de M. M. les censeurs de Berne. Si je ne me trompe il n'y en a qu'un à Berne, c'est M. le Professeur *Stapfer* qui est mon ami intime. Ainsi je vous prie de vouloir bien me faire la grace d'envoyer ce manuscrit avec cette lettre et celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire precedemment à M. *Stapfer*, et j'espere que je serai hors d'embarras.

Au reste comme vous avés mon Ms. entre les mains je vous supplie de vouloir bien m'indiquer ce qui pourroit me causer quelque desagrément à Berne quand cet ouvrage paroitra. Mon but est bon, mais il est aisé de se tromper sur les moyens, et je rayerai ce qui doit l'être.

La façon d'agir gracieux de M. *Rahn*, dont parle M. *Hirzel*, ne ressemble aucunement à ce Monsieur là; mais il sent bien que tout ce manège seroit rendu public, et c'est ce qui l'engage à prendre le bon parti. Le ton de candeur de Messieurs de Zurich ne m'en impose plus, leur politique secrete est aussi vicieuse qu'elle peut l'être.

Je vous fais un million d'excuses des peines que je vous donne, et j'ai l'honneur etc.

Brugg ce 27 Octobre 1766.

Zimmermann.

179.

(Bern Bb. 25, Nr. 234a).

Je vous rends un million de graces de ce que vous avés bien voulu lire les deux chapitres de mon Ms. proscrits à Zurich dans l'esperance qu'ils le seront à Berne. Sans doute il n'y a dans tout ce Ms.

aucun pretexte sur lequel Messieurs de Zurich aient pu se fonder, mais comme cet ouvrage est odieux à M. le conseiller Rahn on en a souhaité la suppression et on l'a espéré puisque je suis membre de la société économique et surtout de celle de Schinznach.

J'ai rayé les cinq passages que vous avés eu la bonté de m'indiquer; j'ai abrégé le tout; j'ai ignoré que vous avés donné à M. Tissot l'idée de son livre, et je l'ai dit, puisqu'à présent je le scai; j'ai scu que vous avés pressé l'affaire de son Professorat; j'ai cru que je vous ferois de la peine en le disant, mais à présent je l'ai dit.

M. Stapfer m'a bien renvoyé mon Ms.; mais comment? en rayant à peu près tout ce que j'ai dit contre nos curés de village, en rayant non seulement les raisonnements, mais les faits, en rayant cette mercuriale si nécessaire tirée de l'Évangile et de l'exemple de J. Christ sur l'obligation de ces curés de soigner autant qu'il depend d'eux la santé de leurs Paroissiens. Je ne me serois pas attendu à une pareille tyrannie de la part d'un ami, mais à la verité c'est un autre et non pas lui qui m'a bien voulu faire ce chagrin à l'ombre de l'autorité du Professeur, c'est un de ces frères.

Il faut bien ceder aux puissances et se soumettre à son sort. Cet ouvrage sur la dyssenterie est une foible offrande que je voulois offrir à ma patrie, mais je suis d'avance trop bien puni de mon audace par le sort que cet ouvrage a eu à Zurich et chés Stapfer; au reste on en a recommencé l'impression.

Oserois-je vous demander, Monsieur et très gracieux Patron, à quoi je dois m'en tenir à l'égard du

coup d'autorité frappé sur la société de Schinznach et la société économique de Berne en Septembre. Comme je suis membre de l'une et de l'autre, j'ai mille sarcasmes à essayer dans ce pays, et je ne sçai que répondre. Fidèle à mon souverain et à ses ordonnances je ne voudrois jamais dire que ce qui est permis par mon souverain et par ses ordonnances. Je vois bien que nous touchons à une grande époque ou plutôt qu'elle est déjà passée; ni les sciences ni les bonnes intentions ne seront plus bonnes à rien; il faut donc observer une prudence extrême, ne dire que ce qu'on est autorisé de dire, et voilà sur quoi je vous demande conseil.

Avés-vous lu l'éloge de M. *Blaarer* par le Dr Hirzel? à Berne on le trouvera trop libre, à Zurich il l'est trop peu.

M. Tissot vous aura communiqué je pense l'ouvrage intitulé *Memoriale sopra la necessita ed il modo di guarire la medicina della grave malattia dell' impostura* (Venise 1766). C'étoit un ouvrage bien nécessaire, on le traduit à Zurich en Allemand, mais je pense que M. M. Rahn le feront défendre.

J'ai lu hier l'exposé de la querelle entre *Rousseau* et *Hume*; oserois-je vous supplier de me dire ce que vous en pensés?

L'impression de vos *opera minora* est-elle parvenue déjà à la partie de la médecine pratique (*curationes morborum difficiliorum*)? Je brûle d'envie de lire et de devorer cette partie avant que le tout paroisse; ce seroit un bien grand service Monsieur, si vous vouliez bien me procurer ces feuilles.

J'espère que votre santé est bonne et que toute

voire chere famille se porte bien. J'ai une bonne et chere amie dans votre maison, c'est Mademoiselle Charlotte, oserois-je vous demander en particulier des nouvelles de son bienêtre?

Brugg ce 24 Nov. 1766. Zimmermann.

180.

(Bern Bd. 25, Nr. 237.)

Je ne manquerai point de vous repondre d'une maniere satisfaisante à la lettre dont vous m'avés honoré en dernier lieu, mais je suis trop occupé pour le faire aujourd'hui, et cependant obligé de vous ecrire, pour vous demander en grace de me repondre aux questions suivantes qui regardent un Prince d'Allemagne dont je suis obligé de cacher le nom, mais qui n'est rien moins que voisin de la Suisse.

1. Verleihet die Republik Bern auswärtig Kapitalien, gegen mäßige Zinse und hinlängliche Sicherheit?

2. Wie viel Zeit braucht es in Bern, um über dergleichen Ansuchen zu entscheiden?

3. Hat man Kapitalien zu verlehnen in Bern vorrätzig?

4. Kann man vorläufig Anstalten machen, die reussite zu erleichtern?

5. Kann es durch Briefe oder muß es persönlich geschehen?

Je vous fais un million d'excuses des peines que je vous donne, Monsieur etc.

Brugg ce 29 Nov. 1766. Zimmermann.

181.

(Bern Bd. 25, Nr. 243.)

Vous sentés bien que je ne vous ai pas parlé d'un Prince dont l'affaire se fait actuellement à Berne,

mais d'un Prince dont le premier pas est celui que j'ai pris la liberté de faire envers vous dans ma dernière lettre. Je suis extrêmement embarrassé sur ce que je dois vous répondre, après que vous m'avez demandé le nom de celui pour lequel je vous ai écrit. On m'a absolument recommandé le secret. Mais comme votre réponse m'arrete tout court, si je ne viole pas le secret en faveur de celui qui l'impose, je prendrai le parti de le rompre, en vous priant de ne vous ouvrir sur cette affaire qu'à Messieurs du conseil secret. C'est le Prince de *Carolath* en basse Silesie. — Après cette confession j'espere que vous me ferés la grace de me répondre aux questions proposées dans ma dernière lettre.

J'ai été stupefait, Monsieur et très gracieux Patron, lorsque j'ai vu par votre lettre du 25. Nov. que vous croyés vous être attiré un compliment de ma part à l'occasion de M. Tissot. Helas croyés-vous que je ne sens pas que vous êtes audessus de tous les compliments, et qu'il seroit ridicule d'en faire à un homme que toute l'Europe respecte!

J'ai vu par la même lettre ce que vous pensés de cette innocente société de Schinznach qui à ce que M. *Barthes* m'a dit l'été passé à Soleure, deplait souverainement à Versailles. Surement je ne communiquerai pas votre lettre à Zurich, quoique j'ignore très parfaitement les mauvaises intentions que vous attribués à mes amis de Zurich à votre egard. Mais ce qui me surprend un peu c'est que des membres du conseil souverain de Berne ne veulent pas savoir pourquoi comme membres de la société de Schinznach on les soupçonne?

Il paroît que la société oeconomique de Berne va s'éteindre peu à peu. C'étoit un phenomene, il n'en faut pas être surpris.

Dieu vous conserve, Monsieur, pour le bien de notre pays et vous mette bientôt dans une situation où les opinions ne seront plus pour vous que des opinions, et où vous pourrés proteger ouvertement tout ce qui est bon, malgré le mal qu'on en dit.

Br. ce 8 Dec. 1766.

Zimmermann.

182.

(Bern Bb. 26, Nr. 1.)

Permettés que je vous présente l'imprimé cy joint. M. *Medicus* est depuis le decembre à Paris, et au printems prochain il viendra à Berne pour avoir le bonheur de vous voir. Avant son depart il m'a chargé de vous supplier de lui envoyer à Paris quelques lettres de recommandation pour quelquesuns de vos amis, il seroit extremement charmé s'il avoit occasion d'y pratiquer son art pendant cet hiver. Je l'ai prié là dessus de me donner l'adresse à laquelle vous pourriés envoyer ces lettres, il me donna celle de M. *David*, agent de l'electeur Palatin à Paris, ceci ne me parut pas suffisant, j'esperai toujours que M. *Medicus* m'écriroit depuis Paris et m'enverroit une adresse plus precise. Mais il ne m'ecrit point, et j'ai pensé qu'également il falloit s'aquitter de sa commission . . .

Oserois-je vous demander quelle espece d'acide vous avés donné à Mlle *Bondeli*, dont quelques gouttes prises par jour lui ont fait en deux fois 24 heures un bien si merveilleux dans un etat si triste? . . .

Oserois-je vous prier encore de me renvoyer les témoignages de quelques professeurs de Strassbourg en faveur de M. Dull chirurgien de Brugg que j'ai pris la liberté de vous communiquer au printemps passé avec la supplique pour Messieurs du sénat de santé. Ce n'est pas sans beaucoup de peine que je me suis chargé de cette commission, mais le pauvre homme me presse tant que je n'ai pu résister d'avantage.

Les années s'en vont, leur nombre commence à me presser, mes enfants grandissent, je suis toujours à Brugg, et je n'espère rien au delà; mais un grand bonheur pour moi dépend uniquement de vous, ce seroit le renouvellement de votre bienveillance qui à la date de votre dernière lettre sembloit toucher à sa fin.

Brugg ce 3 Janvier 1767.

Zimmermann.

183.

(Bern Bd. 26, Nr. 31.)

Vos fréquentes indispositions me font une peine infinie, et je souhaite du meilleur de mon cœur que vous soyés bientôt entièrement retabli. De grace qu'est-ce qui a pu vous donner cet abcès au périnée?

M. Medicus vous aura peutêtre écrit du depuis. Il souhaiteroit très fort de s'établir à Paris, et je ne doute point qu'il y réussisse, s'il peut attendre la fortune pendant quelques années. Je le connois personnellement depuis le mois de Septembre dernier, c'est un des plus aimables medecins que j'aie jamais vu, il n'a d'ailleurs que 29 ans. — Vous m'avez demandé l'année dernière s'il etoit Catholique? il ne l'a jamais été et ne le sera jamais.

Je ne reparlerai point d'une affaire desagréable qui n'étoit au fond qu'un mesentendu. Dieu scait que je ne voulois faire aucune allusion aux affaires de Geneve qui m'importent fort peu; je voulois simplement vous dire, Monsieur, que je ne croyois point qu'au fond vous pensiés aussi mal de la société de Schinznach, mais que je sentoís bien que forcé par les circonstances vous cediés au torrent. Voilà en conscience le véritable sens de ce que j'ai eu le malheur de vous dire; à Dieu ne plaise que j'aie pensé vous faire par là un reproche! je ne vous en ai point fait dans mon cœur, il auroit été très impertinent de vous en faire un dans ma lettre. Si malgré cette déclaration vous me croyés coupable, je vous prie de me pardonner et de me donner occasion de reparer ma faute, ce que je ferai avec grand plaisir.

Je sentoís bien que Mlle Bondeli ne pourroit pas être guérie en deux jours, mais la raison pourquoi j'en ai parlé étoit simplement pour vous demander Monsieur quelle espece d'acide vous lui avés donné?

Je vous rends un million de graces pour le renvoi des papiers appartenants à M. Dull. Vous m'avés rendu un grand service par là, car ce pauvre homme auroit cru que je ne vous les ai jamais envoyé.

Vous avés eu la bonté Monsieur de me preter ces deux brochures de Hill; mais vous etiés encore à Roche lorsque je les ai envoyé sur vos ordres à M. Tissot.

J'ai vu en Janvier toute ma maison malade, ma belle mere (qui a toutes les années deux maladies violentes pour la plupart du genre bilieux) est en-

core au lit; je traine moi-même depuis trois semaines et je n'ai presque pas la force d'écrire cette lettre. Je pris en Janvier pour la seconde fois de ma vie les hémorrhoides qu'on appelle h. caecas internas...

On en est avec mon espece d'avis au peuple sur la dyssenterie à la 29^e feuille; dans trois ou quatre semaines il paroitra. Les passages que vous avés desapprouvé dans les deux chapitres que vous avés vu, sont rayé et bien d'autres encore. Je puis faire des livres à Brugg, mais en même tems j'y ruine ma santé.

Brugg ce 5 Fevrier 1767.

Zimmermann.

184.

(Bern Bd. 26, Nr. 40.)

Je trouve dans votre lettre du 11 Fevrier une anecdote extremement nouvelle et frappante pour moi, vous appelés le gouvernement de — vacillant et incertain; je le croyois aussi affermi que le throne de la France. Pourrois-je sans indiscretion vous prier de m'en donner une idée? Vous sentés bien que je n'en abuserai point.

Mlle Bondeli me confirme de la nouvelle de son bienêtre; elle n'a plus ni mal aux dents, ni à la poitrine, ni la toux. Mais de grace Monsieur quel est l'elixir acide que vous lui avés donné? est-ce l'elixir vitrioli acidum de la Pharmacopée de Londres? —

Je souhaite du fond de mon ame que votre digestion se remette, et je l'espere. —

Je vous rends mille graces, Monsieur et très honoré Patron, pour les conseils salutaires que vous me donnés. —

Je sens la nécessité du mouvement; j'en ai assés en été, mais en hiver je suis presque toujours assis; d'ailleurs je n'oserois pas risquer à présent de monter à cheval.

Je sens encore qu'il me faudroit plus de vegetaux et moins de viande. Mais malheureusement mon appetit est bon, et si je ne veux vivre que de vegetaux j'en suis si fort gonflé que je ne puis continuer. Je puis me passer d'aromates, de moutarde, etc. mais si la poitrine va bien, est-ce que je ne pourrai pas boire du vin?

Vous avés la bonté de me dire, Monsieur, fort gracieusement, que vous êtes bien aise que mon livre paroisse sans me donner du chagrin. Il paroitra dans 15 jours, mais je serois fort etonné, s'il ne feroit pas crier contre moi. On n'aime pas les gens qui osent dire ce qui est vrai, qui osent voir et même peindre des abus; qui du fond de leur ignoble obscurité osent dire un mot en faveur du bien public. Vous sentés bien qu'à cet egard et de la part de ceux qui ont ces principes en tête, je ne puis m'attendre qu'à ce qu'il y a de plus sinistre; s'ils me lisoient, j'en craindrois moins, mais les trois quarts du public jugent, sans avoir lu. Ce qui me rassure cependant c'est que partout il y a des hommes justes et qu'il s'en trouve à Berne autant que partout ailleurs. Les raisonnements de la plupart des particuliers au reste ne me donnent pas un ombre de chagrin; ce n'est pas à des gens sans lettres d'apprécier les productions litteraires; mais si j'avois le malheur de deplaire à mon souverain, et si ce souverain me donnoit quelque marque de mecontente-

ment, alors je serois à plaindre, et mon chagrin seroit puissant. Dans peu je connoitrai le sort qui m'attend; mais sur est-il que de toute ma vie je n'écrirai plus rien qui aye quelque rapport particulier avec ma patrie, cela est trop dangereux. Ce qui m'a séduit c'est l'exemple de tant de membres de la société oeconomique de Berne. Je croyois qu'on me feroit un mérite d'avoir suivi cet exemple, et je ne prevoyois pas alors que dans peu ce sera un moyen clair pour se rendre odieux. Au reste vous avés vu, Monsieur, ce que j'ai écrit relatif aux vues de la société oeconomique, et il ne paroît pas que vous ayés craint pour moi, parce que vous n'avés rien rayé de cette espece.

Je suis enchanté d'apprendre que l'impression du 11. Volume de vos opera minora soit achevée; je brûle d'envie de lire ces curationes morborum difficiliorum; mais de grace quand est-ce que cet ouvrage sera mis en vente puisque les planches manquent encore?

Si ce sont L. L. E. E. de Berne qui acheteront votre bibliothèque, j'en serai enchanté, vous en retirerez une grande somme, et également l'usage de votre bibliothèque vous restera. L'imperatrice de Russie fait de ces achats extrêmement commodes; vous meriteriés, Monsieur, tout autrement cette attention de sa part que l'athée Diderot.

Vous avés par devant vous une des plus belles époques de votre vie, si vous vous proposés de vous livrer entièrement à des études aisés et agréables. Le monde qui vous connoît tant ne vous connoît pas assés, je me felicite d'avance de vous voir devenir

l'écrivain favori du siècle dans les genres les plus opposés à ceux que vous avés cultivé par préférence et qui transporteront votre nom à tous les tems.

Br. ce 18 Fevrier 1767.

Zimmermann.

185.

(Bern Bb. 26, Nr. 60.)

Permettés que je vous prie d'agrée l'exemplaire cy joint de mon ouvrage sur la dysenterie. Quand vous l'aurez lu je vous prie de me dire s'il peut être présenté à Mess. du Senat de santé? en ce cas, de quelle maniere? —

Vous m'avés dit dans votre avantderniere lettre, Monsieur, que le gouvernement de Berne etoit vacillant et incertain. J'ai repondu à cela que je l'avois cru aussi affermi que le throne de la France et j'ai ajouté si sans indiscretion j'osois vous demander en quoi consistoit ce vice?

Est-ce que les curationes morborum difficiliorum paroîtront dans le II ou III vol. des opera minora? Vous excuserés mon impatience à les voir paroître.

Je serois au desespoir si vous ne pouviés vendre votre bibliotheque à Berne même, où l'usage vous en resteroit toujours.

Ce M. *Baillodz* voyoit avec beaucoup de sagacité dans l'avenir. J'ai reflechi sur quoi il pouvoit s'être fondé lorsqu'en 1728 il vous a predit que vous aurés toujours votre subsistance, mais toujours avec peine, et la chose me parut intelligible. Vous aviés déjà alors l'esprit trop vaste pour ne pas vous occuper de tout ce qui merite d'être scu, et l'ame trop belle pour envisager en quoi que ce soit le profit

pecuniaire; il pourroit donc prevoir que vous ne vous occuperés jamais de la pratique seule qui seule peut enrichir un medecin, mais que vous etiés trop necessaire à votre siecle pour ne pas pouvoir en esperer une subsistance honnete.

Il m'a souvent paru que je voyois des gens veritablement organisés pour devenir riches. Quand cette passion est la passion dominante et que toutes les autres lui sont subordonnées, il me semble qu'on ne peut pas manquer de parvenir à ce but là. Mais une ame composée de cette façon là me paroît et me paroitra toujours une ame basse et meprisable.

Oserois-je vous demander Monsieur à quoi aboutiront aussi ces affaires de Geneve? Je suppose le commerce de cette Republique actuellement perdu, et je scai qu'on voudroit bien pouvoir conserver à cette Republique son independance, si la France consentiroit. Mais est-ce que le malheur de Geneve n'entrainera pas d'autres malheurs?

Il ne feroit pas bon actuellement d'être en Pologne, et par la grace de Dieu je trouve que tout bien calculé il vaut encore mieux être à Brugg que partout ailleurs.

Br. ce 14 Mars 1767.

Zimmermann.

186.

(Bern Bb. 26, Nr. 91.)

J'apprends que Mademoiselle *Albertine Haller* va se marier avec un des compagnons de merite, de valeur et de fortune du general *Clive* et que cet evenement remplit de joie votre maison. Je vous en felicite du fonds de mon ame, et je souhaite que dans quinze jours je puisse vous adresser une seconde

lettre de felicitation, s'il est vrai que M. le conseiller *Sturler* va resigner.

Ma vie est extremement tranquille, elle ne l'est que trop. Mon ame a extremement besoin d'être remuée pour son bien. Le silence de mes passions ne passe cependant pas dans mes ouvrages, c'est la seule occasion où ma maniere d'être ne ressemble pas à celle d'une huitre. Cependant je vous remercie infiniment, Monsieur et très cher Patron, des conseils que vous voulés bien me donner, c'est une marque certaine que vous m'aimés, et j'en suis au comble de la joie.

J'ai été la semaine passée à Lucerne où j'ai été comblé de bonté et de politesse. J'y ai vu un de mes amis, jeune, rempli de lumiere, de politique et de courage, presque à la tête de cette Republique, intimement attaché à celle de Berne par haine contre les Cantons democratiques. C'est M. *Meyer*, senateur et cy devant President de la societé de Schinznach.

J'avois un desir extreme dans Lucerne de passer les Alpes, ces monuments de votre gloire, pour aller en Italie. Mais on m'a dit qu'il ne falloit pas faire le voyage dans cette saison. Cela m'auroit plu, puisque cela remue plus agreablement que je me remue dans mon cabinet.

Il me semble que les assassinats vont bientôt commencer chés les Grisons. Des gens qui savent tout ce qui se fait en Suisse m'ont assuré à Lucerne que le parti du general *Travers* a fait passer dans ce pays une grande quantité de poudre et de plomb. Les memoires imprimés de cette tête ardente disent le reste; j'en ai lu à Lucerne, tout est dit, il n'y manque plus que les coups de fusils.

Mes desirs sont fort peu de chose; j'ai tout si j'ai de quoi elever mes deux enfants, mais pour ceci je ne l'ai pas encore. Brugg seroit en ce cas un sejour qui me conviendrait infiniment quand même je m'y ennuie tous les soirs.

M. *Lavater* a fait trop d'honneur à mon fils. Je l'ai prié de rayer ce nom dans la seconde edition des *Schweizerlieder* qui se fait actuellement, la premiere edition ayant été vendue au bout de huit jours. M. votre fils écrit à Zurich qu'on n'en est point content à Berne. Je le crois.

Br. ce 9 Avril 1767.

Zimmermann.

M. *Medicus* est de retour à Mannheim. M. *Tronchin* sera peutêtre bientôt de retour aussi, je ne scai où, après que le foie de Madame la Dauphine a été aussi sain que ses poulmons furent scirrheux et pourris.

187.

(Bern Bb. 26, Nr. 97 a.)

Pardonnés mon importunité dans un tems où à Berne on ne peut pas être à soi. Dans ma dernière lettre j'ai oublié de vous demander une grace qui ne me regarde pas en particulier, mais qui importe au bien des hommes. L'hiver passé M. Tissot m'a écrit qu'il venoit de lire un ouvrage admirable sur l'épidemie de Naples par le Docteur *Sarcona*. Tout de suite je cherchai un traducteur, et après beaucoup de peine j'en ai trouvé un, très habile, un medecin qui a fait ses études à Boulogne et qui scait l'italien très bien. Je demandai donc cet ouvrage à M. Tissot, il me repondit qu'il ne l'avoit pas et que vous avés eu Monsieur la complaisance de le lui

preter. Oserois-je donc prendre la liberté de vous le demander pour le faire traduire? Cette operation se fera par le medecin du Prince d'Einsiedeln, et la traduction doit s'imprimer à Zurich. Si vous daignés Monsieur ceder à mes instances, je vous rendrai surement votre exemplaire ou je ferai tout ce que vous m'ordonnerés.

Vous aurés reçu par un medecin de Breslau l'ouvrage que j'ai été chargé de vous presenter par un chymiste?

Je n'ai pas le courage d'ajouter un mot de plus, sinon que je vous souhaite tout le bonheur imaginable et que j'ai l'honneur etc.

Brugg ce 18. Avril 1767.

Zimmermann.

188.

(Bern Bb. 26, Nr. 118.)

Surement M. le medecin d'Einsiedeln vous rendra Sarcona, et les libraires Fuesslin de Zurich vous le garantissent. Je vous supplie donc instamment de me l'envoyer. Ce M. *Schmid* scait assurément l'italien très bien, puisqu'il a fait ses etudes à Boulogne; il scaura sans doute le latin.

Les affaires des Grisons vont très bien, et mieux de jour en jour. Le peuple ouvre de plus en plus les yeux, plusieurs partisans du general Travers commencent à avoir honte de leur mauvaise cause, d'autres n'osent plus parler si haut, et plusieurs amis timides du conseil osent à present dire leur opinion. On espere après tout ceci être à l'abri d'une emeute. Ceci est tiré de la lettre d'un des chefs de la famille de *Salis*.

J'avois cru Monsieur que l'auteur des *Schweizerlieder* ne parloit que trop ouvertement contre le service, et je l'ai prié de rayer ces passages puisque j'ai scu qu'ils déplairont extremement à Berne; d'ailleurs il me paroît qu'il en veut à toutes nos maladies et qu'il les combat avec une vigueur bien rare dans une ame aussi douce et aussi honnête.

Je vous felicite des plantes et des theses reçues de Vienne et de la belle cure faite sur M. *Wyss*.

Permettès Monsieur que je vous prie d'agrèer la brochure cy jointe.

Br. ce 9 May 1767.

Zimmermann.

On m'ecrit de Berne que je me rends ridicule à Berne avec les eloges que je donne à M. Tissot, que lui et son avis au peuple y avoient presque perdu tout leur credit; que ceux qui suivent les methodes de M. Tissot perdent leur vie etc. etc. Je scai très bien la source de ces miserables propos; peut-on s'empecher de montrer dans l'occasion à des hommes pareils ce qu'on pense d'eux?

Biographische und sachliche Anmerkungen in alphabetischer Ordnung.

Namen, die im Register zu den Briefen in den frühern Jahrgängen stehen, sind in der Regel hier weggelassen.

Akenside, Marc (1721—1770), englischer Arzt und Dichter, Leibarzt der Königin.

Alpes (Br. 186): die Stelle erinnert wohl nicht bloß zufällig an die berühmten Verse in E. von Kleists „Frühling“.

Anecdote (Br. 184). Haller schreibt, wo er die Früchte von Rousseau's gefährlichen Ideen aufzählt, im Briefe vom 11. Februar 1767: — «ici meme le gouvernement vacillant et incertain.»

Approbation (Br. 177): Haller war nicht bloß Mitglied des Sanitätsrates, sondern er war seit 1754 auch mehrmals als Mitglied der Buchdrucker-Commission, als Zensor und als Visitator der Buchläden tätig. Es ist sonderbar, daß Professor Stapfer ein Buch wie dasjenige über die Ruhr zu prüfen hatte, da neben ihm ein N. Steiger als Zensor für weltliche Schriften tätig war. Über die Zensurverhältnisse gibt Auskunft die „Geschichte der Zensur im alten Bern“ von Karl Müller, Berner Diss. 1904.

Arregger, Joh. B. Laur. (1699—1770), spanischer Offizier, dann Säckelmeister in Solothurn.

Bailloz, Abraham, Hallers erster Lehrer. S. Hirzel S. 5 der Biogr.

Barthes, viell. P. Joseph (1734—1806), franz. Arzt aus Montpellier.

- Bernoulli, Daniel (1700—1782), Professor der Physik in Basel.
- Bienveillance* (Br. 182): Haller schrieb am 10. Dez. 1766 auf Zimmermanns Bemerkungen im vorhergehenden Briefe: «Vous n'avez pas réfléchi le reproche que vous me faites, d'en croire ceux opinions par politique. Il est dur, il est injuste. J'ai toujours été attaché inviolablement à ce que j'ai cru vrai et juste. J'y ai sacrifié mes amis et ma fortune.» Bodemann „Haller“ S. 74.
- Blarer, Hans, von Wartensee (1685—1757), Rats-
herr in Zürich.
- Brocklesby, Richard (1724—1797), engl. Militärarzt
und Schriftsteller.
- Buch, Franz Viktor, seit 1742 Schultheiß von Solo-
thurn.
- Bürlin: Vgl. die Anmerkungen im Jahrgang 1908.
Noch 1769 schrieb Zimmermann scherzhaft an
seinen Vetter Schmid, er habe dem Herzog von
Gloucester die Geschichte des Bürlischen Processes
erzählen müssen. Kengger S. 104.
- Chambre des appels* (Br. 174): die deutsche Appella-
tionskammer, in die Haller damals gewählt wurde,
bestand aus sechs alt Landvögten und vier an-
dern Gliedern des Rates der Zweihundert, unter
dem Vorsitz eines Rats Herrn. Sie war die höchste
Instanz in Processen bis zu 1000 Pfund. Han-
delte es sich um höhere Summen, so konnte von
ihr noch an den Großen Rat appelliert werden.
- Clive, Lord Robert (1725—1774), Begründer der eng-
lischen Macht in Ostindien. Haller hat Clives
Selbstmord in der 2. Strophe der „Alpen“ als
Beispiel benützt.
- Czartoryski, Michael Friedrich (1696—1775), Groß-
kanzler von Litauen.
- Dauphine: Marie Josephe von Sachsen, Gemahlin
des 1765 gestorbenen Dauphins Ludwig, Mutter
Ludwigs XVI.

Düll, Johannes, Chirurg in Brugg. Es ist eigentümlich, daß Zimmermann, gestützt auf das Mandat des Sanitätsrates, 1765 den Chirurgen selbst anzeigt und ein Jahr darauf Fürsprache für ihn bei Haller einlegt.

Erastus, Thomas, eig. Lieber (1523—1583), Prof. med. und Arzt in Basel.

Erismann, Abraham, von Gallenkilch, berüchtigter Kurpfuscher.

Félicité (Br. 175, Eingang): bezieht sich auf die Bemühungen, die man in Bern machte, um Haller von einer Rückkehr nach Göttingen abzuhalten, indem man ihn in die verschiedensten Kommissionen wählte. Erst 1769 gab Haller den Plan, nach Göttingen zurückzukehren, endgültig auf. S. Hirzel S. 408 ff.

Genève (183 u. 185): In Genf war durch die Verurteilung von zwei Schriften Rousseau's und den sich anschließenden literarischen Streit der Kampf zwischen der Bürgerschaft und der Regierung im Jahre 1766 neu entflammt worden. Bern suchte zu vermitteln. Haller wurde damals gerade wegen dieser Angelegenheit zum Beisitzer des Geheimen Rates ernannt. Vgl. Stricklers Schweizergeschichte, S. 378 und Hirzel, S. 410.

Gerhardi. „Zedel an H. Seckelschreiberei-Cassierer. Dem seinem Vorgeben nach in Diensten der Tit. Fürstin von Hohenlohe-Bartenstein gestandenen Girardi haben Mg. H. H. eine neue Duplonen gesteuert und befehlen Ihme H. Cassierer solche zu entrichten und zu verrechnen.“ (Bern. Rats-Manual 281, S. 411, 18. Juli 1766.)

Gesner, Conrad (1516—1565), Dr. med., Arzt und Professor der Mathematik und Physik in Zürich.

Gluk, Joh. Carl Stephan (1731—1795), 1759 Jung-
rat, 1763 Altrat, 1765 Säckelmeister, 1770 Stadt-
venner u. 1773 Schultheiß von Solothurn.

Grubhofen: Pseudonym des Grafen von Frank., s. d.

Gugger (Br. 160 u. 175): J. Joseph A., Dr. med.,

seit 1745 Stadtphysikus, seit 1753 des Großen Rates in Solothurn.

Gugger (Br. 160), Urs Georg, 1754 Landvogt zu Gösgen.

Haller, Albertine, Hallers dritte Tochter, geb. 1744. Sie heiratete 1767 den Obersten Beat Ludwig Braun.

Haller, Charlotte, Hallers jüngste Tochter, geb. 1748, heiratete später den Bankier Ludwig Beerleder.

Hermann, Franz Jakob (1717—1786), Kaplan zu Solothurn, Stifter der Stadtbibliothek und der ökonomischen Gesellschaft daselbst.

Hottinger, Hans Jakob (1717—1779), Mitglied des Großen Rates und Assessor Synodi in Zürich.

Hume, David (1711—1776), der berühmte engl. Philosoph und Historiker.

Jenner, Me., Marianne, Tochter Hallers, Gemahlin des Franz Ludwig Jenner. Vgl. Jahrgang 1904 und Sonntagsblatt des „Bund“ 1903 über ihre Heiratsgeschichte.

Imprimé (Br. 182): Medicus: Brief an den Herrn Joh. Georg Zimmermann über einige Erfahrungen aus der Arznei-Wissenschaft. Mannheim 1766.

Jth, Daniel Rudolf, der mehrermähnte Stadt-Physikus in Bern, starb 1765. Danach ist die Notiz im Jahrgang 1904 zu berichtigen.

Lavater ließ die Widmung der „Lieder für junge Schweizer“ an Hans Jacobli Zimmermann auch in der 2. Auflage der Schweizerlieder, S. 141 stehen.

Livre (Br. 184): die Aeußerung Hallers über Zimmermanns Buch fehlt in Hallers Brief vom 11. Februar bei Bodemann.

Malheur (Br. 163): Haller schreibt am 11. Mai 1765: «Ce n'est pas après un événement tel que celui de Lundi que je dois prendre le parti de quitter ma patrie. Il seroit peu philosophique, Monsieur, d'oposer aux rebuts de sa patrie ce que l'on croiroit être une vengeance.»

Es handelt sich also um einen Mißerfolg bei den Wahlen, der bei Girzel, S. 409 f., nicht erwähnt wird.

Medicus, Fried. Cas. (1736—1809), Arzt und Garten-
direktor in Schwegenen.

Meyer, Rudolf Valentin, von Oberstad (1725—1808),
Parteihaupt in Luzern, wo er seit 1763 Mitglied
des innern Rates war. 1765 als Landvogt im
Entlebuch war er Präsident der Helvetischen Ge-
sellschaft. 1769 wurde er wegen politischer Ver-
gehen auf 15 Jahre aus Luzern verbannt, behielt
aber seine Ratsstelle auch in der Verbannung bei.
Seit 1785 war er wieder in Luzern.

Mnizec, lit. Edelmann, der sich damals in Bern auf-
hielt.

Müscher, Felix, geb. 1692, seit 1747 Statthalter
und oberster Meister in Zürich.

Ouvrage (Br. 170 u. 185): „J. G. Zimmermann, Mit-
glied der Königl. Preussischen Akademie der Wissen-
schaften in Berlin und Stadtphysikus in Brugg:
von der Ruhr unter dem Volke im Jahre 1765“ 2c.
Zürich 1767.

Frank, Graf: vornehmer Patient Zimmermanns. Die
sehr ausführliche Krankengeschichte in Brief Nr.
16 mußte wegfallen.

Prince de Brunsvic (Br. 176): Ferdinand von Braun-
schweig (1721—1792), der berühmte preussische
Feldherr. Die Anekdote ist, soviel ich sehe, sonst
nicht bekannt.

Prince-Philosophe (Br. 163 u. 165): Ludwig Eugen,
Herzog von Württemberg (1731—1795), Mitglied
der Helvetischen Gesellschaft. Vgl. über seine Be-
ziehungen zu Zimmermann *Euphorion* 1901, S.
625 ff.

Renaud, viell. Jonas Peter, 1772 Mitglied des Großen
Rates, später Bürgermeister von Neuenburg.

Reynier in Lausanne, schrieb über Mineralwasser.

Roi de Pologne: Stanislaus II. August (1764—1795),
der letzte König Polens.

Rousseau: über ihn gingen die Meinungen Hallers und Zimmermanns ganz auseinander. Vgl. Fischer, Zimmermanns Leben, S. 54 und Berner Taschenbuch 1899. Hallers Abneigung findet den schärfsten Ausdruck im Brief vom 10. Dez. 1766: — «Je deteste Rousseau et ses principes destructeurs de tout gouvernement.»

Salis, Karl Myffes v. (1728—1800), Haupt der Familie und einer Partei. 1768 wurde er franzöf. Geschäftsträger. Er gründete das berühmte Philanthropin.

Sarcona, Michele (1732—1797), Arzt und Sekretär der königl. Akademie in Neapel.

Schinzacher Gesellschaft: die Helvetische Gesellschaft war auch ein Gegenstand der Meinungsverschiedenheit zwischen den beiden Brieffschreibern. S. „Zimmermanns Leben,“ S. 55 u. 78 ff. Am 16. Juni 1765 schreibt Haller noch, nachdem Zimmermann von der Ehrenmitgliedschaft gesprochen: «Aparemment je ne suis pas assés patriote pour votre societé.» Im Brief vom 10. Dez. 1766 zeigt er dann seine offene Abneigung, weil er die Gesellschaft von den nach seiner Ansicht zerstörenden Ideen Rousseau's erfüllt glaubt.

Schmid, Thadaeus, aus Uri, Dr. med., Stiftsarzt in Einsiedeln.

Schultheß: der Zürcher Kaufmann, dessen Tochter Gottlieb Emanuel Haller heiratete.

Sidler (Br. 173). Offenbar trat dieser Mann gegen Tissot auf. Das Manual des Sanitätsrates gibt darüber keine Auskunft, wohl aber folgenden „Zettel“ gegen Sidler: „An Vivis. 24. April 1766: Auch ist Uns der Bericht gefallen, wie daß ein gewisser Sidler aus den Ländern sich ohne Bewilligung und Vocation zu praktizieren unterstehen und zu la Tour Peylz hinder Eurem Amt sitzen soll. Wir ersuchen dahero Euch Uns. S. Landvogt Euch seinethalben zu erkundigen und das herauskommende uns zu überschreiben.“ (S. R. M. Nr. 42).

Außer Haller gehörten damals dem Sanitätsrat an: Präf. von Wattenwyl. Assessores: Rodt, Sinner, Kirchberger, von Tavel.

Silence de mes passions (Br. 186): die Selbstkritik Zimmermanns stimmt merkwürdig überein mit den Bemerkungen Goethes über den Unterschied zwischen Zimmermanns äußerem Auftreten und seinen Schriften.

Songe (Br. 171): „Traum vom zukünftigen Leben“ im 12. Stücke des 2. Bandes von Lavaters „Erinnerer“ 1766.

Steiger (Br. 163), Niklaus Friedrich (1729—1799), der letzte Schultheiß.

Steiger (Br. 175), Christoph (1725—1785), Schultheiß von Thun 1766—1772.

Stürler, Franz Ludwig, seit 1738 Mitglied des kleinen Rates.

Travers, J. V. (1721—1776), General in franz. Diensten, in der Heimat Parteiführer.

Wieland (Br. 175): das schroffe Urteil erklärt sich durch die allmähliche Entfremdung. Haller schrieb am 9. April 1766: «Je lis Agathon, mauvais avec beaucoup d'esprit. Ce poete veut donc degenerer en Crebillon?» Später nannte er Agathon den „wichtigsten Roman, den die Deutschen aufweisen können.“ (1768.) S. Hirzel, S. 436.

v. Wilderle pere (Br. 163) ist Joh. Bernhard von Effinger, alt Stiftschaffner.

Wolff, Dr. med., Leibarzt des Fürsten Sulkowski in Warschau.

Wyß, Joh. Ant. (1721—1803), bernischer Artillerieoberst.
